

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction de la politique  
des ressources humaines

Bureau de la réglementation  
et de la fonction militaire

## **Arrêté du 29 décembre 2017 relatif aux chaînes de notation et aux niveaux de fusionnement des officiers de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1729407A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux attributions des échelons de commandement de la gendarmerie nationale en métropole ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2017 fixant la liste des formations administratives de la gendarmerie nationale,

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

En application de l'article R. 4135-3 du code de la défense, le présent arrêté définit les chaînes de notation et les niveaux de fusionnement applicables aux officiers de la gendarmerie nationale affectés au sein des formations suivantes :

- formations territoriales constituant la gendarmerie départementale ;
- formations constituant la gendarmerie mobile ;
- formations spécialisées ;
- formations prévôtales ;
- groupe d'intervention de la gendarmerie nationale ;
- garde républicaine ;
- commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire ;
- organismes centraux, de formation, d'administration et de soutien.

### Article 2

1° Les chaînes de notation et les niveaux de fusionnement applicables aux officiers de la gendarmerie nationale affectés au sein des unités opérationnelles sont définies, en fonction de leur affectation, à l'annexe I.

2° Les chaînes de notation et les niveaux de fusionnement applicables aux officiers de la gendarmerie nationale affectés au sein d'organismes centraux, de formation, d'administration et de soutien sont définis, en fonction de leur affectation, à l'annexe II.

### Article 3

Les chaînes de notation des officiers d'active et de réserve de la gendarmerie nationale sont identiques.

### Article 4

L'arrêté du 30 décembre 2016 relatif aux chaînes de notation des militaires de la gendarmerie nationale pour la campagne de notation de l'année 2017 (NOR : INTJ1638366A) et l'arrêté du 30 décembre 2016 relatif aux chaînes de notation des militaires de la gendarmerie nationale affectés au sein d'organismes centraux, de formation, d'administration et de soutien pour la campagne de notation de l'année 2017 (NOR : INTJ1638371A) sont abrogés.

Article 5

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 décembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le général de division,*  
*adjoint au directeur des personnels militaires*  
*de la gendarmerie nationale,*  
É.-P. MOLOWA

SOMMAIRE

ANNEXE I. – CHÂÎNES DE NOTATION ET NIVEAUX DE FUSIONNEMENT APPLICABLES AUX OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE AFFECTES AU SEIN DES UNITES OPERATIONNELLES

PARTIE 1. – Chaînes de notation applicables aux officiers de la gendarmerie nationale

- CHAPITRE 1<sup>er</sup> : *Gendarmerie départementale*
- CHAPITRE 2 : *Gendarmerie mobile*
- CHAPITRE 3 : *État-major de région de gendarmerie (zonale et non zonale) et état-major de groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative*
- CHAPITRE 4 : *Gendarmerie outre-mer*
- CHAPITRE 5 : *Gendarmeries spécialisées*
- CHAPITRE 6 : *Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN)*
- CHAPITRE 7 : *Garde républicaine (GR)*
- CHAPITRE 8 : *Commandement de la gendarmerie prévôtale (CGP)*
- CHAPITRE 9 : *Force de gendarmerie européenne (FGE)*
- CHAPITRE 10 : *Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire (COSSEN)*
- CHAPITRE 11 : *Cas particuliers des officiers dont l'affectation n'est pas prévue dans les précédentes annexes*

PARTIE 2. – Chaînes de notation applicables aux officiers de la gendarmerie nationale mandatés pour la concertation

ANNEXE II. – CHÂÎNES DE NOTATION ET NIVEAUX DE FUSIONNEMENT APPLICABLES AUX OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE AFFECTES AU SEIN D'ORGANISMES CENTRAUX, DE FORMATION, D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN

PARTIE 1. – Chaînes de notation applicables aux officiers de la gendarmerie nationale

- CHAPITRE 1<sup>er</sup> : *Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)*
- CHAPITRE 2 : *Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)*
- CHAPITRE 3 : *État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)*
- CHAPITRE 4 : *Commandement des réserves de la gendarmerie (CRG)*
- CHAPITRE 5 : *Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)*
- CHAPITRE 6 : *Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)*
- CHAPITRE 7 : *Organismes d'administration et de soutien*
- CHAPITRE 8 : *Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)*
- CHAPITRE 9 : *Secrétariat général de la garde nationale (SGGN)*
- CHAPITRE 10 : *Services du ministère des Armées*
- CHAPITRE 11 : *Présidence de la République*
- CHAPITRE 12 : *Services relevant du Premier ministre*
- CHAPITRE 13 : *Services relevant du ministère de l'Europe et des affaires étrangères*
- CHAPITRE 14 : *Services relevant du ministre de l'intérieur*
- CHAPITRE 15 : *Services relevant du ministère de la justice*
- CHAPITRE 16 : *Services relevant des présidences de l'Assemblée nationale et du Sénat*
- CHAPITRE 17 : *Services relevant d'autres ministères*
- CHAPITRE 18 : *Structures communes « police-gendarmerie »*
- CHAPITRE 19 : *Représentation des collectivités territoriales*
- CHAPITRE 20 : *Personnels en détachement*
- CHAPITRE 21 : *Cas particuliers des officiers dont l'affectation n'est pas prévue dans les précédentes annexes*

PARTIE 2. – Chaînes de notation applicables aux officiers mandatés pour la concertation

ANNEXE I

CHAÎNES DE NOTATION ET NIVEAUX DE FUSIONNEMENT APPLICABLES AUX OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE AFFECTÉS AU SEIN DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

PARTIE I  
Chaînes de notation applicables aux officiers

CHAPITRE 1<sup>er</sup>  
Gendarmerie départementale

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION                          | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON       | NOTAIRE JURIDIQUE                                    | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (6)                        |
|--|---------------------------------------|-------------------------------|--|-----------------------------------|--|
| <b>Gendarmerie départementale (GD)</b>   |                                       |                               |  |                                   |  |
| Commandant de région de gendarmerie (CDR)  | -                                     | -                             | Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) | -                                 | Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) |
| Commandant adjoint de région de gendarmerie, commandant du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative (CAR-GGD FA) | Préfet du département de rattachement | -                             | Directeur général de la gendarmerie nationale        | -                                 | Directeur général de la gendarmerie nationale        |
| Commandant en second de région de gendarmerie  | -                                     | -                             | Commandant de région                                 | -                                 | Commandant de région                                 |
| Commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative  | -                                     | -                             | Commandant adjoint de région                         | -                                 | CAR – GGD FA   |
| Commandant de GGD placé sous l'autorité du commandant de région  | Préfet du département de rattachement | -                             | Commandant de région                                 | -                                 | Commandant de région                                 |
| Commandant de GGD placé sous l'autorité du commandant adjoint de région  | Préfet du département de rattachement | -                             | Commandant adjoint de région                         | -                                 | CDR OU CAR – GGD FA                                  |
| Commandant en second et officiers directement rattachés au commandant de GGD   | -                                     | -                             | Commandant de GGD                                    | Commandant de GGD                 | CDR OU CAR – GGD FA                                  |
| Officiers commandant les unités directement rattachées au commandant de GGD  | -                                     | -                             | Commandant de GGD                                    | Commandant de GGD                 | CDR OU CAR – GGD FA                                  |
| Officiers affectés dans les unités rattachées au commandant de GGD (1)   | -                                     | Commandant de l'unité (2) (3) | Commandant de GGD                                    | Commandant de GGD                 | CDR OU CAR – GGD FA                                  |
| Officiers affectés au service départemental du renseignement territorial   | -                                     | -                             | Commandant de GGD                                    | Commandant de GGD                 | CDR OU CAR – GGD FA                                  |

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION   | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON   | NOTAIRE JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU      | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (6)   |
|--|--|---------------------------|--|--|---|
| <b>Section de recherches (SR)</b>  |  |                           |  |  |   |
| Commandant de SR   | -  | -                         | Commandant de région, commandant adjoint de région ou commandant de la gendarmerie en outre-mer pour les SR situées en outre-mer     | -                                      | Commandant de région ou commandant adjoint de région ou commandant de la gendarmerie en outre-mer                                   |
| Officiers affectés en SR   | -  | -                         | Commandant de SR   | Commandant de SR                       | Commandant de région ou commandant adjoint de région (ou commandant de la gendarmerie en outre-mer pour les SR situés en outre-mer) |
| <b>Groupe d'intervention régional (GIR)</b>  |  |                           |  |  |   |
| Commandant de GIRG   | -  | -                         | Commandant de région ou commandant adjoint de région (ou commandant de la gendarmerie en outre-mer pour les GIR situés en outre-mer) | -                                      | Commandant de région ou commandant adjoint de région (ou commandant de la gendarmerie outre-mer pour les GIR situés en outre-mer)   |
| Commandant de GIRG adjoint et officiers d'un GIRG (4)  | -  | -                         | Commandant du GIRG   | Commandant de la SR                    | Commandant de région ou commandant adjoint de région (ou commandant de la gendarmerie outre-mer pour les GIR situés en outre-mer)   |
| Officiers d'un GIRP  | Autorité d'emploi  | -                         | Commandant de la SR (5)  | Commandant de la SR                    | Commandant de région ou commandant adjoint de région (ou commandant de la gendarmerie outre-mer pour les GIR situés en outre-mer)   |
| <b>Section d'appui judiciaire (SAJ)</b>  |  |                           |  |  |   |
| Officier commandant la SAJ   | -  | -                         | Commandant de région ou commandant adjoint de région   | -                                      | Commandant de région ou commandant adjoint de région  |
| Officiers affectés au sein de la SAJ   | -  | -                         | Commandant de la SAJ   | Commandant de la SAJ                   | Commandant de région ou commandant adjoint de région  |
| Officier affecté à la brigade numérique  | Chef de la mission numérique de la gendarmerie nationale | -                         | Sous-directeur de la police judiciaire   | Sous-directeur de la police judiciaire | Directeur des opérations et de l'emploi   |
| <b>Peloton de gendarmerie de montagne (PGM) et peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM)</b> |  |                           |  |  |   |
| Commandant de PGM ou PGHM  | -  | -                         | Commandant de GGD  | -                                      | Commandant de région ou commandant adjoint de région  |
| Autres officiers   | -  | Commandant de PGM ou PGHM | Commandant de GGD  | -                                      | Commandant de région ou commandant adjoint de région  |

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION                          | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                                   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (6)                        |
|--|---------------------------------------|-------------------------|--|-----------------------------------|--|
| <b>Centre de coopération policière et douanière (CCPD)</b> |                                       |                         |  |                                   |  |
| Officiers du CCPD  | Préfet du département de rattachement | -                       | Commandant de région ou commandant adjoint de région | -                                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| <b>Compagnie fluviale de gendarmerie de Strasbourg</b>     |                                       |                         |  |                                   |  |
| Commandant de compagnie                                    | -                                     | -                       | Commandant adjoint de région                         |                                   | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Autres officiers   | -                                     | -                       | Commandant de compagnie                              |                                   | Commandant de région ou commandant adjoint de région |

(1) Notamment COB, BTA, BR, PSIG, BMO, PMO, PA.  
 (2) Si l'unité existe en organisation.  
 (3) Compagnie, EDSR, PGHM (à l'exception de la Corse), PGM, PSPG, BDRJU, CORG, SSIC, GSRH, BPDJ, etc.  
 (4) S'il s'agit d'un officier de la gendarmerie nationale.  
 (5) S'il s'agit d'un officier de la gendarmerie nationale. A défaut, lire commandant du GIR adjoint ou l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé du GIR.  
 (6) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 2

**Gendarmerie mobile**

| AFFECTATION   | 1 <sup>ER</sup> ECHELON                    | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)   |
|---|--|---|-----------------------------------|---|
| <b>Groupement de gendarmerie mobile (GGM) ou groupement de blindés de la gendarmerie nationale (GBGM)</b> |  |   |                                   |   |
| Commandant de GGM ou du GBGM  | -  | Commandant de la région de gendarmerie située au siège de la zone de défense et de sécurité (CDR ZDS) |                                   | Commandant de la région de gendarmerie située au siège de la zone de défense et de sécurité (CDR ZDS) |
| Commandant en second et officiers directement rattachés au commandant de GGM ou GBGM                      | -  | Commandant de GGM ou GBGM   | Commandant de GGM ou GBGM         | CDR ZDS   |
| Officiers commandant les unités directement rattachées au commandant de GGM ou GBGM (1)                   | -  | Commandant de GGM ou GBGM   | Commandant de GGM ou GBGM         | CDR ZDS   |
| Autres officiers affectés dans les unités directement rattachées au commandant de GGM ou GBGM (1)         | Commandant d'escadron ou d'unité assimilée | Commandant de GGM ou GBGM   | Commandant de GGM ou GBGM         | CDR ZDS   |

(1) Pour les officiers affectés au sein d'un peloton spécial de sécurité (PSS) ou d'un escadron de gendarmerie mobile assurant le transport de l'armement nucléaire (EGM/TEAN), ces militaires font l'objet d'une fiche d'appréciation sur une feuille intercalaire par le commandant de la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (GSAN).  
 (2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

## CHAPITRE 3

**État-major de région de gendarmerie (zonale et non zonale) et état-major de groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative**

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION      | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                        |
|---|-------------------|---|-----------------------------------|--|
| Officiers directement rattachés au commandant de région ou au commandant adjoint de région  | -                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région          | -                                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Chef d'état-major   | -                 | Commandant de région  | -                                 | Commandant de région                                 |
| Chef de cabinet, de bureau, de centre ou d'unité assimilée, directement rattaché(e) au commandant de région ou au commandant adjoint de région                                | -                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région          | -                                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Officiers affectés au sein d'un cabinet, d'un bureau, d'un centre ou d'une unité assimilée directement rattaché(e) au commandant de région ou au commandant adjoint de région | -                 | Chef de cabinet, de bureau de centre, ou de l'unité assimilée | -                                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Division des opérations / Division de l'appui opérationnel  |                   |   |                                   |  |
| Chef de division  | -                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région          | -                                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Officiers directement rattachés au chef de division   | -                 | Chef de division  | Chef de division                  | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Officiers de liaison, détachés, affectés hors périmètre gendarmerie nationale   | Autorité d'emploi | Officier adjoint commandement (1)                             | -                                 | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Chef de bureau au sein d'une division   | -                 | Chef de division  | Chef de division                  | Commandant de région ou commandant adjoint de région |
| Officiers des bureaux   | -                 | Chef de bureau  | Chef de division                  | Commandant de région ou commandant adjoint de région |

(1) Ou le commandant en second de région ou le commandant adjoint de région, en fonction du rattachement de l'officier noté.

(2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

## CHAPITRE 4

**Gendarmerie outre-mer**

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION | NOTATEUR JURIDIQUE                            | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                 |
|---|--------------|---|-----------------------------------|---|
| Commandant en second  | -            | Commandant de la gendarmerie outre-mer (CGOM) | -                                 | Commandant de la gendarmerie outre-mer (CGOM) |
| Officiers directement rattachés au commandant de la gendarmerie outre-mer (1) | -            | Commandant de la gendarmerie outre-mer        | -                                 | Commandant de la gendarmerie outre-mer        |

| AFFECTATION  | APPRECIATION                               | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU         | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)             |
|--|--|---|---|---|
| <b>Cabinet communication</b>   |  |   |   |   |
| Chef de cabinet  | -  | Commandant de la gendarmerie outre-mer    | -   | Commandant de la gendarmerie outre-mer    |
| Officiers du cabinet   | -  | Chef de cabinet                           | -   | Commandant de la gendarmerie outre-mer    |
| <b>État-major (CGOM)</b>   |  |   |   |   |
| Chef d'état-major  | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | -   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Chef de bureau   | -  | Chef d'état-major                         | Chef d'état-major                         | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers des bureaux  | -  | Chef de bureau                            | Chef d'état-major                         | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| <b>Groupement des opérations extérieures (GOPEX)</b>   |  |   |   |   |
| Officiers du GOPEX   | Autorité d'emploi                          | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | -   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| <b>Commandement de la gendarmerie en outre-mer (COMGEND)</b>                                     |  |   |   |   |
| Commandant de la gendarmerie en outre-mer (COMGEND) à l'exception du COMGEND de Wallis-et-Futuna | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | -   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| COMGEND de Wallis-et-Futuna  | COMGEND pour la Nouvelle-Calédonie         | Commandant de la gendarmerie outre-mer    | -   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Commandant en second du COMGEND  | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | -   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers directement rattachés au commandant de la gendarmerie en outre-mer                     | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| <b>État-major (COMGEND)</b>  |  |   |   |   |
| Chef d'état-major  | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | -   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Chef de bureau   | -  | Chef d'état-major                         | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers des bureaux  | -  | Chef de bureau                            | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| <b>Unités rattachées au COMGEND</b>  |  |   |   |   |
| Officiers commandant les unités rattachées au COMGEND  | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers affectés dans les unités rattachées au COMGEND   | Commandant de compagnie ou unité assimilée | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).



| AFFECTATION   | APPRÉCIATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU          | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)             |
|---|---|-------------------------|--|--|---|
| <b>Centre international de formation anti-drogue de Fort-de-France (CIFAD)</b>  |   |                         |  |  |   |
| Directeur du CIFAD ou adjoint au directeur lorsque ce dernier est un officier de la police nationale  | -   | -                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers affectés au CIFAD, commandé par un officier de la police nationale  | -   | -                       | Adjoint au directeur du CIFAD (1)                                | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers affectés au CIFAD, commandé par un officier de gendarmerie  | -   | -                       | Directeur du CIFAD   | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| <b>Antenne de l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants de Fort-de-France (OCRRTIS) (Nanterre et Fort-de-France)</b> |   |                         |  |  |   |
| Directeur de l'antenne OCRRTIS à Fort-de-France   | -   | -                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Adjoint au directeur de l'antenne OCRRTIS lorsque l'antenne est commandée par un fonctionnaire de la police nationale                       | Directeur de l'antenne                                | -                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers affectés à l'antenne OCRRTIS de Fort-de-France, commandée par un fonctionnaire de la police nationale                             | Directeur de l'antenne                                | -                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers affectés à l'antenne OCRRTIS de Fort-de-France, commandée par un officier de gendarmerie  | Directeur de l'antenne                                | -                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique                       | Commandant de la gendarmerie en Martinique | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Chef de détachement OCRRTIS de Saint-Martin   | -   | -                       | Commandant de la gendarmerie en Guadeloupe                       | Commandant de la gendarmerie en Guadeloupe | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Chef de détachement OCRRTIS de Cayenne  | Directeur de l'antenne de l'OCRRTIS de Fort-de-France | -                       | Commandant de la gendarmerie en Guyane                           | Commandant de la gendarmerie en Guyane     | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| <b>Situations particulières</b>   |   |                         |  |  |   |
| Ambassade de France à Alger   | Ambassadeur   | -                       | Commandant de la gendarmerie outre-mer                           | -  | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Détachement de liaison à l'état-major de la zone de défense de Guyane à Cayenne   | -   | -                       | Commandant de la gendarmerie en Guyane                           | Commandant de la gendarmerie en Guyane     | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Directeur du bureau de liaison permanent (BLP) de Pointe-à-Pitre  | -   | -                       | Commandant de la gendarmerie en Guadeloupe                       | Commandant de la gendarmerie en Guadeloupe | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |
| Officiers du bureau de liaison permanent (BLP) de Pointe-à-Pitre  | -   | -                       | Directeur du bureau de liaison permanent (BLP) de Pointe-à-Pitre | Commandant de la gendarmerie en Guadeloupe | Commandant de la gendarmerie en outre-mer |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2) |
|---|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| (1) S'il existe. À défaut, l'officier de gendarmerie le plus ancien dans le grade le plus élevé du CIFAD.   |              |                         |                    |                                   |                               |
| (2) Les fusionnements de 1 <sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »). |              |                         |                    |                                   |                               |

CHAPITRE 5  
Gendarmeries spécialisées

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON               | NOTATEUR JURIDIQUE                               | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (4)                    |
|---|--------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|--|
| <b>Gendarmerie de l'air (GAIR)</b>                                  |              |                                       |  |                                   |  |
| Commandant de la gendarmerie de l'air                               | -            | Chef d'état-major de l'armée de l'air | Major général de la gendarmerie nationale        | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale        |
| Commandant en second de la gendarmerie de l'air et chef de division | -            | -                                     | Commandant de la gendarmerie de l'air            | -                                 | Commandant de la gendarmerie de l'air            |
| Officiers directement rattachés au chef de division                 | -            | -                                     | Chef de division                                 | Chef de division                  | Commandant de la gendarmerie de l'air            |
| Chef de bureau au sein d'une division                               | -            | -                                     | Chef de division                                 | Chef de division                  | Commandant de la gendarmerie de l'air            |
| Officiers des bureaux   | -            | -                                     | Chef de bureau                                   | Chef de division                  | Commandant de la gendarmerie de l'air            |
| Commandant de section de recherches                                 | -            | -                                     | Commandant de la gendarmerie de l'air            | -                                 | Commandant de la GAIR                            |
| Officiers affectés à la SR  | -            | -                                     | Commandant de SR                                 | Commandant de SR                  | Commandant de la GAIR                            |
| Commandant de groupement  | -            | -                                     | Commandant de la GAIR                            | -                                 | Commandant de la GAIR                            |
| Autres officiers du groupement                                      | -            | Commandant de compagnie (1)           | Commandant de groupement                         | Commandant de groupement          | Commandant de la GAIR                            |
| <b>Gendarmerie maritime (GMAR)</b>                                  |              |                                       |  |                                   |  |
| Commandant de la gendarmerie maritime                               | -            | Chef d'état-major de la marine        | Major général de la gendarmerie nationale (MGGN) | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale (MGGN) |
| Commandant en second et chef de division                            | -            | -                                     | Commandant de la GMAR                            | -                                 | Commandant de la GMAR                            |
| Officiers directement rattachés au chef de division                 | -            | -                                     | Chef de division                                 | Chef de division                  | Commandant de la GMAR                            |
| Chef de bureau au sein d'une division                               | -            | -                                     | Chef de division                                 | Chef de division                  | Commandant de la GMAR                            |
| Officiers des bureaux   | -            | -                                     | Chef de bureau                                   | Chef de division                  | Commandant de la GMAR                            |

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION               | 1 <sup>ER</sup> ECHELON     | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR<br>1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER<br>NIVEAU (4)          |
|--|----------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------------|---|
| Commandant de section de recherches (SR)   | -                          | -                           | Commandant de la GMAR                     | -                                    | Commandant de la GMAR                     |
| Officiers affectés à la SR   | -                          | -                           | Commandant de SR                          | Commandant de SR                     | Commandant de la GMAR                     |
| Commandant de groupement   | Autorité maritime d'emploi | -                           | Commandant de la GMAR                     | -                                    | Commandant de la GMAR                     |
| Officiers commandant les unités directement rattachées au GGMAR  | -                          | -                           | Commandant de groupement                  | Commandant de groupement             | Commandant de la GMAR                     |
| Autres officiers du groupement   | -                          | Commandant de compagnie (1) | Commandant de groupement                  | Commandant de groupement             | Commandant de la GMAR                     |
| Commandant de bâtiment outre-mer   | -                          | Autorité d'emploi           | Commandant de la gendarmerie maritime     | -                                    | Commandant de la GMAR                     |
| Commandant du centre national d'instruction de la gendarmerie maritime (CNIGM)                                 | -                          | -                           | Commandant de la gendarmerie maritime     | -                                    | Commandant de la GMAR                     |
| Officiers adjoints au commandant du CNIGM  | -                          | -                           | Commandant du CNIGM                       | -                                    | Commandant de la GMAR                     |
| <b>Gendarmerie de l'armement (GARM)</b>  |                            |                             |   |                                      |   |
| Commandant de la gendarmerie de l'armement   | -                          | Directeur technique         | Major général de la gendarmerie nationale | -                                    | Major général de la gendarmerie nationale |
| Commandant en second de la gendarmerie de l'armement   | -                          | -                           | Commandant de la GARM                     | -                                    | Commandant de la GARM                     |
| Chef d'état-major - Autres officiers de l'état-major   | -                          | -                           | Commandant de la GARM                     | -                                    | Commandant de la GARM                     |
| Officiers commandant de compagnie de gendarmerie de l'armement et chef de groupe de protection                 | -                          | -                           | Commandant de la GARM                     | -                                    | Commandant de la GARM                     |
| Autres officiers affectés dans les unités directement rattachées au commandant de la gendarmerie de l'armement | -                          | Commandant d'unité (1)      | Commandant de la GARM                     | -                                    | Commandant de la GARM                     |
| Commandant de section de recherches (SR)   | -                          | -                           | Commandant de la GARM                     | -                                    | Commandant de la GARM                     |
| Officiers affectés à la SR   | -                          | -                           | Commandant de SR                          | Commandant de SR                     | Commandant de la GARM                     |
| <b>Gendarmerie des transports aériens (GTA)</b>  |                            |                             |   |                                      |   |
| Commandant de la GTA   | -                          | -                           | Major général de la gendarmerie nationale | -                                    | Major général de la gendarmerie nationale |
| Commandant en second de la GTA   | -                          | -                           | Commandant de la GTA                      | -                                    | Commandant de la GTA                      |
| Officier adjoint au  | -                          | -                           | Commandant de la GTA                      | -                                    | Commandant de la GTA                      |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION   | 1 <sup>ER</sup> ECHELON     | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (4)             |
|---|--|-----------------------------|---|-----------------------------------|---|
| commandant de la GTA - Chef d'état-major – Autres officiers directement rattachés au commandant de la GTA (2) |  |                             |   |                                   |   |
| Officiers d'état-major  | -  | -                           | Chef d'état-major                         | Chef d'état-major                 | Commandant de la GTA                      |
| Commandant de groupement  | -  | -                           | Commandant de la GTA                      | -                                 | Commandant de la GTA                      |
| Officier commandant d'unité rattachée au GGTA   | -  | -                           | Commandant de GGTA                        | -                                 | Commandant de la GTA                      |
| Autres officiers du groupement  | -  | Commandant de compagnie (1) | Commandant de groupement                  | -                                 | Commandant de la GTA                      |
| Commandant de la section de recherches des transports aériens   | -  | -                           | Commandant de la GTA                      | -                                 | Commandant de la GTA                      |
| Officiers affectés en SR  | -  | -                           | Commandant de SR                          | Commandant de SR                  | Commandant de la GTA                      |
| Officiers affectés au sein d'une unité de la gendarmerie des transports aériens (GTA) située en outre-mer     | Commandant de la gendarmerie en outre-mer            | -                           | Commandant de la GTA                      | -                                 | Commandant de la GTA                      |
| Officier de liaison à la cellule du risque au sein de la direction générale de l'aviation civile              | Autorité d'emploi                                    | -                           | Commandant de la GTA                      | -                                 | Commandant de la GTA                      |
| <b>Commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale (CFAGN)</b>                                  |  |                             |   |                                   |   |
| Commandant du CFAGN   | -  | -                           | Major général de la gendarmerie nationale | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale |
| Commandant en second du CFAGN et chef de division   | -  | -                           | Commandant du CFAGN                       | -                                 | Commandant du CFAGN                       |
| Officiers directement rattachés au chef de division   | -  | -                           | Chef de division                          | Chef de division                  | Commandant du CFAGN                       |
| Chef de bureau au sein d'une division   | -  | -                           | Chef de division                          | Chef de division                  | Commandant du CFAGN                       |
| Officiers des bureaux   | -  | -                           | Chef de bureau                            | Chef de division                  | Commandant du CFAGN                       |
| Commandant du groupement d'instruction (GI) ou du groupement de maintien en condition opérationnelle (GMCO)   | -  | -                           | Commandant du CFAGN                       | -                                 | Commandant du CFAGN                       |
| Officiers du GI et du GMCO  | -  | -                           | Commandant du GI ou GMCO                  | Commandant du GI ou GMCO          | Commandant du CFAGN                       |
| Commandant de groupement des forces aériennes   | Commandant de région ou commandant adjoint de région | -                           | Commandant du CFAGN                       | -                                 | Commandant du CFAGN                       |

| AFFECTATION   | APPRECIATION                              | 1 <sup>ER</sup> ECHELON                          | NOTATEUR JURIDIQUE                            | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU             | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (4)             |
|---|---|--|---|---|---|
| Commandant des sections aériennes et officiers qui y sont affectés  | -   | -  | Commandant de groupement des forces aériennes | -   | Commandant du CFAGN                       |
| Commandant d'une section aérienne outre-mer   | Commandant de la gendarmerie en outre-mer | -  | Commandant du CFAGN                           | -   | Commandant du CFAGN                       |
| Officiers affectés dans une section aérienne outre-mer  | -   | -  | Commandant de la section aérienne             | Commandant de groupement des forces aériennes | Commandant du CFAGN                       |
| Commandant de détachement gendarmerie à l'école d'application de l'aviation légère de l'armée de terre (EAALAT) | -   | -  | Commandant du groupement d'instruction        | -   | Commandant du CFAGN                       |
| Officiers affectés au détachement gendarmerie à l'EAALAT  | -   | -  | Commandant du groupement d'instruction        | -   | Commandant du CFAGN                       |
| Officiers affectés à la (DSAE)  | Autorité d'emploi                         | -  | Commandant du CFAGN                           | -   | Commandant du CFAGN                       |
| <b>Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (GSAN)</b>   |   |  |   |   |   |
| Commandant la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (3)   | -   | Chef du cabinet militaire du ministre des armées | Major général de la gendarmerie nationale     | -   | Major général de la gendarmerie nationale |
| Autres officiers  | -   | -  | Commandant de la GSAN                         | -   | Commandant de la GSAN                     |

(1) S'il existe.

(2) Cabinet de communication, contrôle de gestion.

(3) L'inspecteur des armements nucléaires est informé de la notation attribuée au commandant de la GSAN (cf. note n° 24.467 MA/MC du 12/7/1965).

(4) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement », « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 6

*Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN)*

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ECHELON                                | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)             |
|--|--|---|-----------------------------------|---|
| Commandant du GIGN   | -  | Major général de la gendarmerie nationale | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale |
| Commandant du groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR)  | -  | Major général de la gendarmerie nationale | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale |
| Officiers placés pour emploi au GSPR   | Commandant du GSPR                                     | Commandant du GIGN                        | -                                 | Commandant du GIGN                        |
| Commandant en second - Chefs d'état-major (EMOPS - EMAS) - Chef d'une force - Officiers de l'état-major commandement | -  | Commandant du GIGN                        | -                                 | Commandant du GIGN                        |
| Chef du bureau soutien opérationnel (BSO) et du bureau des ressources humaines (BRH)                                 | Chef de l'état-major de l'administration et de soutien | Commandant du GIGN                        | -                                 | Commandant du GIGN                        |

|   |                    |                    |                    |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Officiers des forces - Officiers de l'état-major opérationnel – Officiers du BSO, du BRH  | Commandant du GIGN | Commandant du GIGN | Commandant du GIGN |
| Chef de la force ou chef de l'état-major opérationnel (EMOPS) ou chef de l'état-major d'administration et de soutien (EMAS) (1)   |                    |                    |                    |
| (1) Selon le rattachement organique du noté.<br>(2) Les fusionnements de 1 <sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement », « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »). |                    |                    |                    |

CHAPITRE 7  
Garde républicaine (GR)

| AFFECTATION  | APPRECIATION      | 1 <sup>ER</sup> ECHELON               | NOTATEUR JURIDIQUE                  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (3)       |
|--|-------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Commandant en second   | -                 | -                                     | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Autres officiers directement rattachés au commandant de la GR (1)                              | -                 | -                                     | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Chef d'état-major  | -                 | -                                     | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Adjoint au chef d'état-major   | Chef d'état-major | -                                     | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Chef de bureau et officiers des bureaux  | -                 | -                                     | Chef d'état-major                   | Chef d'état-major                 | Commandant de la Garde républicaine |
| <b>Régiment</b>  |                   |                                       |                                     |                                   |                                     |
| Commandant de régiment   | -                 | -                                     | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Commandant en second   | -                 | -                                     | Commandant de régiment              | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Officiers directement rattachés au commandant de régiment                                      | -                 | -                                     | Commandant de régiment              | Commandant de régiment            | Commandant de la Garde républicaine |
| Officiers commandant les unités directement rattachées au commandant de régiment (2)           | -                 | -                                     | Commandant de régiment              | Commandant de régiment            | Commandant de la Garde républicaine |
| Autres officiers affectés dans les unités directement rattachées au commandant de régiment (2) | -                 | Commandant d'escadron ou de compagnie | Commandant de régiment              | Commandant de régiment            | Commandant de la Garde républicaine |
| <b>Orchestres et chœur de l'armée française</b>  |                   |                                       |                                     |                                   |                                     |
| Chef des orchestres, chef du chœur de l'armée française et administrateur-régisseur            | -                 | -                                     | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |

| AFFECTATION  | APPRECIATION | 1 <sup>ER</sup> ECHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (3)       |
|--|--------------|-------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| des formations musicales   |              |                         |                                     |                                   |                                     |
| Officiers servant aux orchestres de la Garde républicaine ou au chœur de l'armée française | -            | -                       | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| <b>Compagnie de soutien opérationnel (CSO)</b>   |              |                         |                                     |                                   |                                     |
| Commandant de la CSO   | -            | -                       | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |
| Autres officiers de la CSO   | -            | Commandant de la CSO    | Commandant de la Garde républicaine | -                                 | Commandant de la Garde républicaine |

(1) Officiers du cabinet communication, etc.  
 (2) Escadron, compagnie, peloton de GAV, centre d'instruction de la cavalerie, musique de la GR, etc.  
 (3) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 8

*Commandement de la gendarmerie prévôtale (CGP)*

| AFFECTATION   | NOTATEUR JURIDIQUE                      | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)           |
|---|---|-----------------------------------|---|
| Commandant de la gendarmerie prévôtale  | Directeur des opérations et de l'emploi | -                                 | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officiers affectés au sein des unités du commandement de la gendarmerie prévôtale | Commandant de la gendarmerie prévôtale  | -                                 | Commandant de la gendarmerie prévôtale  |

CHAPITRE 9

*Force de gendarmerie Européenne (FGE)*

| AFFECTATION                                     | APPRECIATION      | 1 <sup>ER</sup> ECHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                     | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)           |
|---|-------------------|-------------------------|---|---|---|
| Officiers de la force de gendarmerie européenne | Autorité d'emploi | -                       | Sous-directeur de la et de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense et de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 10

Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire (COSSEN)

| AFFECTATION   | APPRECIATION                                | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2) |
|---|---|----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Commandant en second et officiers directement rattachés au commandant du COSSEN | -   | Commandant du COSSEN | -                                 | Commandant du COSSEN          |
| Directeur ou chef de cabinet  | -   | Commandant du COSSEN | -                                 | Commandant du COSSEN          |
| Chef de division  | -   | Commandant du COSSEN | -                                 | Commandant du COSSEN          |
| Officiers affectés au sein d'un bureau, d'une section ou d'un centre            | -   | Chef de division (1) | -                                 | Commandant du COSSEN          |
|   | Chef de bureau, de section ou de centre (1) | Chef de division (1) | -                                 | Commandant du COSSEN          |

(1) Dès lors qu'il est officier ou fonctionnaire de catégorie A.  
 (2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 11

Cas particuliers des officiers dont l'affectation n'est pas prévue dans les précédentes annexes

| AFFECTATION                         | APPRECIATION                  | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU            | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)   |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|--|---|
| Experts nationaux détachés          | Autorité d'emploi             | DCI adjoint   | -  | DCI adjoint   |
| Officiers affectés hors gendarmerie | Autorité d'emploi             | Sous-directeur dont relève le militaire noté  | Sous-directeur dont relève le militaire noté | Directeur d'administration centrale de la DGGN  |
| Officiers affectés en gendarmerie   | Supérieur hiérarchique direct | Commandant de région, commandant adjoint de région, ou sous-directeur dont relève le militaire noté | -  | Commandant de région, commandant adjoint de région, ou sous-directeur dont relève le militaire noté |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveau sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

PARTIE 2

Chaînes de notation applicables aux officiers mandatés pour la concertation

| AFFECTATION  | APPRECIATION   | NOTATEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)  |
|--|--|---------------------------------|---|--|
| Conseiller concertation de premier niveau (CC1) et vice conseiller (2) | Autorité auprès de laquelle le CC1 exerce son mandat | -                               | Autorité hiérarchique immédiatement supérieure à celle auprès de laquelle le CC1 est institué | Commandant de la formation administrative, directeur, chef de service, de mission, du cabinet, de l'inspection ou directeur adjoint de la DCI auprès duquel ils sont rattachés |



| Conseiller concertation de premier niveau (CC2) et vice conseiller (3) | Autorité auprès de laquelle le CC2 exerce son mandat | -                          | Autorité hiérarchique immédiatement supérieure à celle auprès de laquelle le CC2 est institué | Commandant de la formation administrative, directeur, chef de service, de mission, du cabinet, de l'inspection ou directeur adjoint de la DCI auprès duquel ils sont rattachés |
|--|--|----------------------------|---|--|
| Conseiller concertation de premier niveau (CC3) et vice conseiller     | -  | -                          | Autorité auprès de laquelle le CC3 exerce son mandat  | Commandant de la formation administrative, directeur, chef de service, de mission, du cabinet, de l'inspection ou directeur adjoint de la DCI auprès duquel ils sont rattachés |
| Officiers élus au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)    | -  | Secrétaire général du CSFM | Commandant de formation administrative de rattachement  | Commandant de formation administrative de rattachement   |

(1) Les fusions de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

(2) Le CC1 du SIRPA, de la MPP, du cabinet, de la DCI et de l'IGGN sont notés à un seul niveau par l'autorité auprès de laquelle ils exercent leur mandat.

(3) Les CC2 et vice-CC2 des formations ne disposant pas de CC3, en application de l'article 9 de l'arrêté du 23 juin 2016 relatif à la chaîne de concertation au sein de la gendarmerie nationale, sont notés par les autorités de notation définies pour les CC3.

Les CC2 et vice-CC2 de la DGGN sont notés à un seul niveau par le directeur ou chef de service auprès duquel ils exercent leur mandat.

## ANNEXE II

## CHAÎNES DE NOTATION ET NIVEAUX DE FUSIONNEMENT APPLICABLES AUX OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE AFFECTÉS AU SEIN D'ORGANISMES CENTRAUX, DE FORMATION, D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN

## PARTIE 1

## Chaînes de notation applicables aux officiers de la gendarmerie nationale

CHAPITRE 1<sup>er</sup>

## Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON       | NOTAIRE JURIDIQUE                                   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                       |
|--|-------------------------------|---|-----------------------------------|---|
| Chef de l'unité de coordination des forces d'intervention (UCOFI) et chef de l'unité de coordination de lutte contre l'insécurité routière (UCLIR) | -                             | Major général de la gendarmerie nationale           | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale           |
| Officiers affectés à l'UCOFI ou à l'UCLIR  | Chef de l'UCOFI ou de l'UCLIR | Chef de cabinet                                     | -                                 | Chef de cabinet                                     |
| Chef du conseil permanent de la sécurité aérienne de la gendarmerie nationale (CPSAGN)   | -                             | Directeur des opérations et de l'emploi             | -                                 | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| Autres officiers affectés au CPSAGN  |                               | Chef du CPSAGN                                      | -                                 | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| <b>Cabinet</b>   |                               |   |                                   |   |
| Chef du bureau du cabinet et autres officiers directement rattachés au chef de cabinet   | Chef de cabinet               | Major général de la gendarmerie nationale           | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale           |
| Autres officiers du bureau du cabinet  | Chef de bureau                | Chef de cabinet                                     | -                                 | Chef de cabinet                                     |
| Officier commandant du site de la DGGN à Issy les Moulineaux   | Chef de cabinet               | Major général de la gendarmerie nationale           | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale           |
| Conseiller « officier » du DGGN  | Chef de cabinet               | Major général de la gendarmerie nationale           | -                                 | Major général de la gendarmerie nationale           |
| Chef du pôle « mise en œuvre des politiques de sécurité et suivi opérationnel »  | -                             | Directeur des opérations et de l'emploi             | -                                 | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| <b>Mission du pilotage et de la performance (MPP)</b>  |                               |   |                                   |   |
| Chef de la mission du pilotage et de la performance  | -                             | Directeur général de la gendarmerie nationale       | -                                 | Directeur général de la gendarmerie nationale       |
| Chef de bureau et chargé de mission  | -                             | Chef de la mission du pilotage et de la performance | -                                 | Chef de la mission du pilotage et de la performance |

| AFFECTATION   | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTAIRE JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                  | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU<br>(2)                                |
|---|-------------------------|---|--|---|
| Officier affecté à la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et/ou à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC) | -                       | Chef de la mission du pilotage et de la performance             | -  | Chef de la mission du pilotage et de la performance             |
| Autres officiers de la mission du pilotage et de la performance   | -                       | Chef de bureau  | -  | Chef de la mission du pilotage et de la performance             |
| Chef du département de la protection et de la gouvernance des données   |                         | Chef de la mission du pilotage et de la performance             |  | Chef de la mission du pilotage et de la performance             |
| Adjoint au chef du département de la protection et de la gouvernance des données  |                         | Chef du département   |  | Chef de la mission du pilotage et de la performance             |
| <b>Mission numérique de la gendarmerie nationale (MNGN)</b>   |                         |   |  |   |
| Chef de la mission numérique de la gendarmerie nationale  | -                       | Major général de la gendarmerie nationale                       | -  | Major général de la gendarmerie nationale                       |
| Adjoint au chef de la mission numérique et chargé de mission  | -                       | Chef de la mission numérique de la gendarmerie nationale        | -  | Chef de cabinet   |
| <b>Mission du système d'information Agorha (MSIA)</b>   |                         |   |  |   |
| Chef de la mission du système d'information Agorha  |                         | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale | -  | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Chef de bureau et chargé de mission   |                         | Chef de la mission du système d'information Agorha              | Chef de la mission du système d'information Agorha | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Autres officiers de la mission du système d'information Agorha  |                         | Chef de bureau  | Chef de la mission du système d'information Agorha | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| <b>Mission des hauts potentiels (MHP)</b>   |                         |   |  |   |
| Officiers affectés à la mission des hauts potentiels  | -                       | Chef de la mission des hauts potentiels                         | -  | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| <b>Directions</b>   |                         |   |  |   |
| Adjoints aux directeurs - Sous-directeurs   | -                       | Directeur   | -  | Directeur   |
| Directeur de projet PULSAR  | -                       | Directeur des opérations et de l'emploi                         | -  | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés au projet PULSAR   | -                       | Directeur de projet   | Directeur de projet                                | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Chargés de missions, chargés de fonctions, officiers supérieurs adjoints et chef de section (1) directement rattaché à une direction  | -                       | Directeur   | -  | Directeur   |
| Adjoints aux sous-directeurs - Chefs de bureau, de centre ou de secrétariat - Chargés de mission (ou de projet) placés auprès d'un sous-directeur   | -                       | Sous-directeur  | Sous-directeur                                     | Directeur   |

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                                   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU               | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                   |
|--|-------------------------|--|---|---|
| Autres officiers   | -                       | Chef de bureau ou de centre                          | Sous-directeur                                  | Directeur   |
| <b>Service d'information et de relations publiques (SIRPA)</b>                     |                         |  |   |   |
| Officiers rattachés directement au conseiller pour la communication, chef du SIRPA | -                       | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA      | -   | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA                 |
| Chefs de bureau du SIRPA   | -                       | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA      | -   | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA                 |
| Autres officiers du SIRPA affectés dans un bureau                                  | -                       | Chef de bureau                                       | -   | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA                 |
| <b>Délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie</b>                         |                         |  |   |   |
| Délégué au patrimoine culturel   | -                       | Major général de la gendarmerie nationale (3)        | -   | Major général de la gendarmerie nationale                       |
| Officiers en poste à la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie        | -                       | Délégué au patrimoine culturel                       | -   | Délégué au patrimoine culturel                                  |
| <b>Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG)</b>                   |                         |  |   |   |
| Secrétaire général du CFMG   | -                       | Directeur général de la gendarmerie nationale        | -   | Directeur général de la gendarmerie nationale                   |
| Autres officiers du secrétariat général du CFMG                                    | -                       | Secrétaire général du CFMG                           | -   | Secrétaire général du CFMG                                      |
| <b>Maison de la gendarmerie</b>  |                         |  |   |   |
| Officiers affectés à la Maison de la gendarmerie                                   | -                       | Secrétaire général (chef du bureau d'action sociale) | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |

(1) Concerne la section « analyse et prévention ».  
 (2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).  
 (3) Après établissement d'une fiche d'appréciation par le directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives.

CHAPITRE 2

Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)

| AFFECTATION   | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                             |
|---|-------------------------|--|---|
| Officier adjoint supérieur chargé des études        | -                       | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale  | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté au groupe des chargés de mission   | -                       | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale  | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Officier supérieur adjoint                          | -                       | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale  | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Conseillers et inspecteurs                          | -                       | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale  | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Groupe des inspecteurs santé et sécurité au travail | -                       | Chef adjoint de l'inspection générale de la gendarmerie nationale chargé des contrôles, inspections, audits et appuis-conseils | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON   | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                             |
|--|---|--|---|
| Chef de cabinet  | -   | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale    | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Autres officiers du cabinet                                | -   | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale    | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Chef de bureau (BAFAT, BCSSI, BCEF, BCEST)                 | Chef adjoint de l'IGGN chargé des contrôles, inspections et appuis-conseils | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale    | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Chef de bureau (BEJ, BEA)                                  | Adjoint coordonnateur des enquêtes internes                                 | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale    | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Chef du pôle affaires réservées et déontologie             | Chef adjoint de l'inspection générale de la gendarmerie nationale           | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale    | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté au pôle affaires réservées et déontologie | Chef du pôle affaires réservées et déontologie                              | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale    | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés dans un bureau (BEJ, BEA, BCEST, BAFAT) | Chef de bureau  | Chef adjoint ou adjoint, coordonnateur des enquêtes internes | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Autres officiers d'un bureau                               | -   | Chef de bureau   | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 3

*Etat-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)*

| AFFECTATION            | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)             |
|------------------------|-------------------------|---|---|
| Chef d'état-major      | -                       | Inspecteur général des armées-gendarmerie | Inspecteur général des armées-gendarmerie |
| Officiers d'état-major | Chef d'état-major       | Inspecteur général des armées-gendarmerie | Inspecteur général des armées-gendarmerie |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 4

*Commandement des réserves de la gendarmerie nationale (CRG)*

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)             |
|--|-------------------------|---|---|
| Officiers rattachés au commandant des réserves de la gendarmerie | -                       | Commandant des réserves de la gendarmerie | Commandant des réserves de la gendarmerie |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 5

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)

| AFFECTATION   | APPRECIATION | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                                  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                     |
|---|--------------|-------------------------|---|-----------------------------------|---|
| Commandant en second, adjoint au commandant du CEGN   | -            | -                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Officiers directement rattachés au commandant du CEGN   | -            | -                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| <b>Cabinet communication</b>  |              |                         |   |                                   |   |
| Chef de cabinet   | -            | -                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Officiers du cabinet  | -            | -                       | Chef de cabinet                                     | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| <b>État-major du CEGN</b>   |              |                         |   |                                   |   |
| Chef d'état-major du CEGN   | -            | -                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Chef de service, de bureau, de centre ou de section directement rattaché(e) à l'état-major du CEGN  | -            | -                       | Chef d'état-major du CEGN                           | Chef d'état-major du CEGN         | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Officiers des services, bureaux, centres ou sections directement rattaché(e)s à l'état-major du CEGN  | -            | -                       | Chef de service, de bureau, de centre ou de section | Chef d'état-major du CEGN         | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| <b>Écoles et centres de formation</b>   |              |                         |   |                                   |   |
| Commandant d'écoles, de centre national d'instruction, de formation ou de production directement rattaché au CEGN et autres commandants de centre | -            | -                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Commandant en second - Chef d'état-major - Officier adjoint -   | -            | -                       | Commandant d'école ou de centre                     | Commandant d'école ou de centre   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |

| AFFECTATION   | APPRECIATION | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON   | NOTATEUR JURIDIQUE                     | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                     |
|---|--------------|---|--|-----------------------------------|---|
| Directeur des études, de l'enseignement, de département ou d'instruction  |              |   |  |                                   |   |
| Commandant de division d'instruction, de centre national de formation, de centre de formation - Chef de cabinet- communication, services, bureaux, sections, pôles, centres ou de compagnie de commandement | -            | -   | Commandant d'école ou de centre        | Commandant d'école ou de centre   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Officiers des services, bureaux, centres ou de compagnie de commandement rattachés à l'état-major   | -            | Chef de service, bureau, centre ou compagnie de commandement rattachés à l'état-major | Commandant d'école ou de centre        | Commandant d'école ou de centre   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Autres officiers affectés en école ou centre  | -            | Autorité d'emploi (1)   | Commandant d'école ou de centre        | Commandant d'école ou de centre   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Commandant en second de l'EONG  | -            | -   | Commandant de l'EONG                   | -                                 | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Centre de recherche de l'EONG   | -            | Directeur du centre   | Commandant de l'EONG                   | Commandant de l'EONG              | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Chef du centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie (CESG)  | -            | -   | Commandant de l'EONG                   | Commandant de l'EONG              | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au CESSG   | -            | Chef de centre  | Commandant de l'EONG                   | Commandant de l'EONG              | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Élèves-officiers et officiers-élèves à l'EONG   | -            |   | Commandant de groupement d'instruction | -                                 | -   |
| Officier pédagogie affecté à la classe préparatoire intégrée (CPI)  | -            | Directeur de l'instruction de l'EONG  | Commandant de l'EONG                   | Commandant de l'EONG              | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |

(1) En fonction de l'organisation de l'école ou du centre : chef de pôle, de division, de service, ...

(2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 6  
Rôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)

| AFFECTATION   | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                            | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU             | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2) |
|---|-------------------------|---|---|-------------------------------|
| Commandant en second, commandant du service central de renseignement criminel de la gendarmerie nationale (SCRCCGN), directeur de l'IRCGN, chef d'état-major et officiers directement rattachés auprès du commandant du PJGN. | -                       | Commandant du PJGN                            | -   | Commandant du PJGN            |
| Chef de bureau ou section et autres officiers directement rattachés au commandant du PJGN   | -                       | Chef d'état-major                             | Chef d'état-major                             | Commandant du PJGN            |
| Officiers des bureaux ou sections directement rattachés au commandant du PJGN   | -                       | Chef de bureau ou section (1)                 | Chef d'état-major                             | Commandant du PJGN            |
| Chef de division, de service, de centre ou de l'observatoire au SCRCCGN ou à l'IRCGN et officiers directement rattachés au SCRCCGN ou au directeur de l'IRCGN   | -                       | Commandant du SCRCCGN ou directeur de l'IRCGN | Commandant du SCRCCGN ou directeur de l'IRCGN | Commandant du PJGN            |
| Officiers affectés au sein d'une division au SCRCCGN ou à l'IRCGN   | -                       | Chef de division                              | Commandant du SCRCCGN ou directeur de l'IRCGN | Commandant du PJGN            |
| Adjoint au chef de l'OCSTI  | -                       | Chef de l'OCSTI                               | -   | Commandant du PJGN            |

(1) S'il existe. A défaut, les officiers sont notés à un unique degré par le commandant en second du PJGN.

(2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement », « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 7  
Organismes d'administration et de soutien

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                                  |
|---|--------------|--|-----------------------------------|--|
| <b>Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale (COMSOPGN)</b>  |              |  |                                   |  |
| Chef d'état-major et commandant en second   | -            | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -                                 | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Chargé de projet  | -            | Chef d'état-major  | Chef d'état-major                 | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Commandant de centre ou chef de pôle directement rattaché au commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -            | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -                                 | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |



| AFFECTATION   | APPRECIATION                    | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                    | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                                  |
|---|---------------------------------|--|--|--|
| Chef de bureau ou section de l'état-major   | -                               | Chef d'état-major  | Chef d'état-major                                    | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Officiers des services ou section directement rattachés au commandant de centre   | -                               | Commandant de centre   | Commandant de centre                                 | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Chef de la section du système des opérations et du renseignement (SSOR)   |                                 | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle      | Directeur des opérations et de l'emploi                        |
| Autres officiers de la SSOR   | Chef de la SSOR                 | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle      | Directeur des opérations et de l'emploi                        |
| Chef du service de diffusion de la gendarmerie (SDG)  | -                               | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Autres officiers du SDG   | Chef du service                 | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Chef de service, de centre et autres officiers directement rattachés au commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale                                | -                               | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Chef de bureau, service, section, et officiers des bureaux, services, ou sections directement rattachés au groupement de sécurité et d'appui (GSA) de Rosny-sous-Bois | -                               | Commandant du GSA de Rosny-sous-Bois                           | Commandant du GSA de Rosny-sous-Bois                 | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au service de traitement et de l'information gendarmerie (STIG) et au centre national d'aide aux utilisateurs (CNAU)                               | Chef de centre ou de service    | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Officiers des services et centres directement rattachés au commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale   | -                               | Chef de centre ou de service                                   | Chef de centre ou de service                         | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés à la cellule nationale de supervision (CNS)  | Chef du projet « @autocharges » | Sous-directeur de l'immobilier et du logement (SDIL)           | Sous-directeur de l'immobilier et du logement (SDIL) | Directeur soutiens finances                                    |
| Commandant du GSA Issy  | -                               | Chef de cabinet du DGGN  | -  | Chef de cabinet du DGGN  |
| Chef du SESTI   | Commandant du GSA               | Chef de cabinet du DGGN  | -  | Chef de cabinet du DGGN  |
| Autres officiers du GSA   | -                               | Commandant du GSA  | Commandant du GSA                                    | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au sein d'unités multiprogrammes (UMP)   | Autorité d'emploi               | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |

| AFFECTATION  | APPRECIATION          | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                      | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                                   |
|--|-----------------------|--|--|---|
| Chef du COSIL  | Commandant de la RGIF | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale   | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale  |
| Officiers du COSIL   | -                     | Chef du COSIL  | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale  |
| Chef du CSAG de Satory   | Commandant du GBGM    | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale   | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale  |
| Commandant du GSA de Rosny et de Beynes  | -                     | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale   | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale  |
| Officiers des services ou sections du GSA de Rosny ou de Beynes                                  | -                     | Commandant du GSA Rosny  | Commandant du GSA Rosny                                | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale  |
| Chef de la trésorerie à la trésorerie unique de la solde gendarmerie                             | -                     | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale   | -  | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale  |
| <b>Projet solde Issy-les-Moulineaux</b>  |                       |  |  |   |
| Officiers affectés au projet solde gendarmerie nationale opérateur nationale de la paye (GN ONP) | -                     | Directeur de projet « solde gendarmerie »  | -  | Directeur de projet « solde gendarmerie »                       |
| Officiers affectés au DSBSLS (détaché solde bureau des systèmes logistiques et de soutien)       | -                     | Chef du bureau des outils de soutien et des statistiques (BOS2) de la sous-direction des systèmes d'information du ST(SI) <sup>2</sup> | -  | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                                     |
| Officiers affectés au détachement de la mission du système d'information Agorha (DMSIA)          | -                     | Chef de la MSIA  | Chef de la MSIA  | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier détaché au SMODI  | Autorité d'emploi     | Sous-directeur de la politique des ressources humaines   | Sous-directeur de la politique des ressources humaines | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| <b>Commandement de la gendarmerie des voies navigables (CGVN)</b>                                |                       |  |  |   |
| Commandant du CGVN   | -                     | Commandant de la région de gendarmerie d'Ile de France   | -  | Commandant de la région de gendarmerie d'Ile de France          |
| Officiers affectés au CGVN   | -                     | Commandant du CGVN   | -  | Commandant de la région de gendarmerie d'Ile de France          |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 8

Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)

| AFFECTATION   | APPRECIATION      | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)   |
|---|-------------------|---|---|---|
| Officiers affectés au sein d'un SGAMI                 | Autorité d'emploi | Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de gendarmerie implantée au siège de la zone de défense et de sécurité (1) | Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de gendarmerie implantée au siège de la zone de défense et de sécurité (1) | Commandant de la région de gendarmerie située au siège de la zone de défense et de sécurité |
| Centre de soutien automobile de la gendarmerie (CSAG) |                   |   |   |   |
| Chef du CSAG de Dugny                                 | Autorité d'emploi | Chef d'état-major de la région Ile-de-France  | -   | Commandant de la région de gendarmerie d'Ile-de-France                                      |

(1) Lire commandant de région pour le secrétaire général adjoint, les chargés de mission et les directeurs.  
 (2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 9

Secrétariat général de la garde nationale (SGGN)

| AFFECTATION   | APPRECIATION      | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)             |
|---|-------------------|---|---|
| Secrétaire général adjoint                                      | Autorité d'emploi | Commandant des réserves de la gendarmerie | Commandant des réserves de la gendarmerie |
| Officiers affectés au secrétariat général de la garde nationale | -                 | Secrétaire général adjoint                | Commandant des réserves de la gendarmerie |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 10

Services du ministère des Armées

| AFFECTATION   | APPRECIATION | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON  | 2 <sup>E</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU         | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                   |
|---|--------------|--|------------------------|---|---|---|
| Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général                  | -            | -  | -                      | Chef du cabinet militaire                 | -   | Chef du cabinet militaire                                       |
| Officier adjoint (à l'adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et chef du quartier général) | -            | Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général | -                      | Chef du cabinet militaire                 | -   | Chef du cabinet militaire                                       |
| Aide de camp  | -            | Directeur du cabinet civil et militaire  | -                      | Sous-directeur de la gestion du personnel | Sous-directeur de la gestion du personnel | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION                | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON  | 2 <sup>E</sup> ÉCHELON    | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                   |
|---|-----------------------------|--|---------------------------|--|---|---|
| Chef du quartier général  | -                           | Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général | Chef du cabinet militaire | Sous-directeur de la gestion du personnel                                  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier de liaison à la sous-direction des bureaux des cabinets  | -                           | Autorité d'emploi  | -                         | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                            | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                     | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté à la sous-direction des bureaux des cabinets – chef de la cellule décoration                                 | -                           | Autorité d'emploi  | -                         | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                            | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                     | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés à la cellule directement rattachée au chef du cabinet militaire  | -                           | Chef du cabinet militaire  | -                         | Sous-directeur de la gestion du personnel                                  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au sein des bureaux ou de cellules   | -                           | Autorité d'emploi  | -                         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection        | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officier de liaison à la structure du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la défense (SIMMAD) | Directeur central du SIMMAD | -  | -                         | Commandant du CFAGN  | -   | Commandant du CFAGN   |
| Chef de la mission interarmées de retour à la vie civile des officiers généraux (MIRVOG)                                      | -                           | Chef du bureau des officiers généraux  | -                         | Major général de la gendarmerie nationale                                  | -   | Major général de la gendarmerie nationale                       |
| Chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants   | -                           | Autorité d'emploi  | -                         | Sous-directeur de la gestion du personnel                                  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Aide camp du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants   | -                           | Directeur de cabinet   | -                         | Sous-directeur de la gestion du personnel                                  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés à la commission des recours des militaires (CRM) en qualité de rapporteur                                  | -                           | Président de la CRM  | -                         | Adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale | -   | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au sein de la direction de la protection des installations de la dissuasion                                | Autorité d'emploi           | -  | -                         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection        | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION      | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON               | 2 <sup>E</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                   |
|---|-------------------|---------------------------------------|------------------------|---|---|---|
| <b>Secrétariat général pour l'administration (SGA)</b>  |                   |                                       |                        |   |   |   |
| Officier affecté au service parisien de soutien de l'administration centrale – bureau de la protection du secret                      | -                 | -                                     | -                      | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration  | -                 | -                                     | -                      | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale     | -   | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté à la sous-direction du pilotage des ressources humaines et financières – Bureau « budget opérationnel de programme » | -                 | Autorité d'emploi                     | -                      | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au service historique de la défense  | -                 | Chef du service historique de défense | -                      | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| <b>Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)</b>  |                   |                                       |                        |   |   |   |
| Officiers affectés à la sous-direction de la politique générale des études et de la prospective et à la DRH-MD                        | Autorité d'emploi | -                                     | -                      | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés à la sous-direction de la fonction militaire à la RDH-MD   | Autorité d'emploi | -                                     | -                      | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Cas général   | -                 | Sous-directeur d'emploi               | -                      | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté au service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles                         | -                 | Sous-directeur d'emploi               | -                      | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté à la cellule de la maintenance réglementaire solde   | -                 | Chef de la mission SIRH               | -                      | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON  | 2 <sup>E</sup> ÉCHELON    | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                       | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)  |
|---|--------------|--|---------------------------|---|---|--|
| Officiers affectés à l'agence de reconversion de la défense (ARD)   | -            | Directeur de l'ARD   | -                         | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                         | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                         | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale      |
| Officiers affectés dans un centre interarmées de reconversion (CIR)   | -            | Sous-directeur de l'accompagnement professionnel et de la reconversion (APR) | -                         | Commandant de région ou commandant adjoint de région de rattachement    | -   | Commandant de région ou commandant adjoint de région de rattachement |
| <b>État-major des armées (EMA)</b>  |              |  |                           |   |   |  |
| Autres officiers, centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), commandement des opérations spéciales (COS) | -            | Chef de division, chef de service, chef du CPCO, chef du COS                 | Sous-chef de rattachement | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection (1) | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection (1) | Directeur des opérations et de l'emploi                              |
| Officiers affectés à l'établissement géographique interarmées (EGI)   | -            | Chef d'établissement   | -                         | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                         | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                         | Directeur des opérations et de l'emploi                              |
| Officier de liaison à la direction du renseignement militaire (DRM)   | -            | Directeur du renseignement militaire   | -                         | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                         | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                         | Directeur des opérations et de l'emploi                              |
| Autres officiers de la DRM  | -            | Autorité d'emploi  | -                         | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                         | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                         | Directeur des opérations et de l'emploi                              |

(1) Pour l'officier affecté à la division « études, synthèse, management général », le notateur juridique est le sous-directeur de la politique des ressources humaines de la DGGN.  
 (2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement », « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                                   |
|--|-------------------------|---|---|---|
| Officiers affectés à la direction centrale du service de santé                                     | Autorité d'emploi       | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés au centre interarmées de conceptions, de doctrines et d'expérimentation (CICDE) | Chef du CICDE           | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés à la direction générale des systèmes informatiques et de communication (DGSIC)  | Autorité d'emploi       | Chef du ST(S) <sup>2</sup>  | -   | Chef du ST(S) <sup>2</sup>                                      |
| Officier affecté à la cellule d'analyse en lutte informatique défensive                            | Autorité d'emploi       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |

| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON  | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU  | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)  |
|--|--|--|--|--|
| Officiers auprès du chef de la représentation militaire française à l'Union européenne               | Chef de la représentation militaire française à l'Union européenne | Directeur des opérations et de l'emploi  | -  | Directeur des opérations et de l'emploi  |
| Officiers affectés à l'état-major interarmées de force et d'entraînement (EMIAFE)                    | Chef d'état-major interarmées de force et d'entraînement           | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Directeur des opérations et de l'emploi  |
| OTAN PPE 178 – SHAPE MONS, DCOSC ops/Int gendarmerie, Staff officer military planning                | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Directeur des opérations et de l'emploi  |
| Officier de liaison au centre interarmées des actions de l'environnement                             | -  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Directeur des opérations et de l'emploi  |
| Officier de liaison conseiller gendarmerie et sécurité intérieure à l'état-major de l'armée de terre | -  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Directeur des opérations et de l'emploi  |
| Chargé de mission auprès du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre                         | Chef d'état-major de l'armée de terre                              | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection  | Directeur des opérations et de l'emploi  |
| <b>Direction du service national (DSN)</b>   |  |  |  |  |
| Officiers affectés à la direction du service national  | Directeur adjoint ou chef d'état-major                             | Sous-directeur des compétences   | Sous-directeur des compétences   | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale  |
| Directeur d'établissement du service national  | Autorité d'emploi  | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative   | -  | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative |
| Autres officiers affectés au sein d'un établissement du service national                             | Autorité d'emploi  | Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative | -  | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative |
| Directeur d'un centre du service national  | Autorité d'emploi  | Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative | -  | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative |
| Autres officiers   | Autorité d'emploi  | Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative | Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative |
| Officiers affectés au centre des archives du personnel militaire (CAPM)                              | Autorité d'emploi  | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative   | -  | Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative |
| <b>Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)</b>                                 |  |  |  |  |
| Officiers affectés à la mission pour la réalisation des actifs immobiliers                           | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de l'immobilier et du logement  | Sous-directeur de l'immobilier et du logement  | Directeur des soutiens et des finances   |
| Officiers affectés au service immobilier de la défense   | Sous-directeur d'emploi  | Sous-directeur de l'immobilier et du logement  | Sous-directeur de l'immobilier et du logement  | Directeur des soutiens et des finances   |



| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                     | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)   |
|--|---|---|---|---|
| <b>Service d'infrastructure de la défense (SID)</b>  |   |   |   |   |
| Officiers affectés à la direction centrale du service d'infrastructure de la défense           | Sous-directeur d'emploi                     | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                         | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Directeur des soutiens et des finances                                |
| <b>Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM)</b>                                       |   |   |   |   |
| Officiers affectés au secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) | Autorité d'emploi                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                             | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale       |
| <b>Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)</b>             |   |   |   |   |
| Conseiller pour la sécurité intérieure   | Directeur adjoint à la DGRIS                | Directeur des opérations et de l'emploi                               | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                               |
| Officiers affectés à la DGRIS  | Sous-directeur d'emploi                     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection   | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                               |
| <b>Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)</b>                                     |   |   |   |   |
| Chef de service  | Directeur général de la sécurité extérieure | Major général de la gendarmerie nationale                             | -   | Major général de la gendarmerie nationale                             |
| Chef du bureau protection des installations surveillées  | Chef de service                             | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection   | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                               |
| Autres officiers   | Chef de service                             | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                       | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Directeur des opérations et de l'emploi                               |
| <b>Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD)</b>                       |   |   |   |   |
| Officiers affectés au sein de la direction centrale  | -   | Adjoint au directeur du renseignement et de la sécurité de la défense | -   | Adjoint au directeur du renseignement et de la sécurité de la défense |
| Officiers affectés au sein d'une direction zonale  | -   | Adjoint au directeur du renseignement et de la sécurité de la défense | -   | Adjoint au directeur du renseignement et de la sécurité de la défense |
| <b>Secrétariat général du conseil supérieur de la réserve militaire</b>                        |   |   |   |   |
| Officier affecté au secrétariat général  | Secrétaire général                          | Commandant des réserves de la gendarmerie                             | -   | Commandant des réserves de la gendarmerie                             |
| <b>Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS)</b>                                  |   |   |   |   |
| <b>Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS)</b>                                  |   |   |   |   |
| AFFECTATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                     | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU   |
| Chargé de missions – Conseillers gendarmerie   | Officier général adjoint de l'EMS           | Directeur de l'EMS  | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                     |
| <b>Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)</b>                                 |   |   |   |   |
| Chargé de missions - Conseillers gendarmerie à l'IHEDN   | -   | Directeur de l'EMS  | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                     |
| <b>Centre des hautes études militaires (CHEM)</b>  |   |   |   |   |
| Auditeurs  | Directeur du CHEM                           | Directeur de l'EMS  | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                     |

(1) Les fusions de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement », « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).



| AFFECTATION   | APPRÉCIATION (2)      | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                                   | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (6)                       |
|---|-----------------------|---|---|---|---|
| <b>École de guerre</b>  |                       |   |   |   |   |
| Chef de cabinet   | -                     | -   | Directeur de l'École de guerre                                      | Directeur de l'École de guerre                                      | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Commandant le groupement gendarmerie de l'école de guerre   | -                     | Directeur de l'enseignement                               | Directeur de l'École de guerre                                      | Directeur de l'École de guerre                                      | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers affectés à l'encadrement à l'école militaire au sein de l'École de guerre               | -                     | Commandant le groupement gendarmerie de l'école de guerre | Directeur de l'École de guerre                                      | Directeur de l'École de guerre                                      | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers scolarisés à l'École de guerre  | -                     | Commandant le groupement gendarmerie de l'école de guerre | Directeur de l'École de guerre                                      | Directeur de l'École de guerre                                      | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers scolarisés dans une école à l'étranger dans le cadre de l'École de guerre (gestion EMA) | -                     | Attaché de sécurité intérieure gendarmerie (1)            | Directeur de l'École de guerre                                      | Directeur de l'École de guerre                                      | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| <b>Autres écoles</b>  |                       |   |   |   |   |
| Officiers affectés à l'école polytechnique  | Autorité d'emploi     | Directeur général de l'école                              | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers affectés à l'école spéciale militaire   | Autorité d'emploi (3) | Commandant les écoles de Coëtquidan                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers affectés au sein de lycées militaires   | -                     | Commandant du lycée                                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers affectés en écoles diverses (CFIAR, ENE, etc.)  | -                     | Commandant de l'école                                     | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officiers affectés au centre national aux sports de la défense                                    | -                     | Commandant de l'École interarmées des sports (EIS)        | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| Officier dans une école à l'étranger (hors gestion EMA)   | -                     | Attaché de sécurité intérieure (4)                        | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale   |
| <b>Divers</b>   |                       |   |   |   |   |
| Officiers affectés à l'hôtel des invalides  | -                     | Gouverneur militaire de Paris                             | Commandant de région de gendarmerie d'Ile-de-France                 | -   | Commandant de région de gendarmerie d'Ile-de-France |
| Officiers affectés à l'inspection des armements nucléaires  | -                     | Inspecteur des armements nucléaires                       | Chef du cabinet militaire du ministre de la défense                 | -   | Chef du cabinet militaire du ministre de la défense |
| Chargé de mission responsable des exercices de sécurité et des transports nucléaires              | Autorité d'emploi     | -   | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| Officier de liaison à l'étranger  | -                     | Attaché de sécurité intérieure                            | Directeur de la coopération internationale (5)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (5)      |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION (2)  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                                      | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (6)                                   |
|---|-------------------|--|---|---|---|
| Officiers affectés dans les divisions « Action de l'État en mer » des préfectures maritimes                                       | -                 | Autorité d'emploi  | Commandant de région ou commandant adjoint de région                | -   | Commandant de région ou commandant adjoint de région            |
| Bureau enquêtes accidents défense   | -                 | Directeur du bureau enquêtes accidents défense               | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Groupement interarmées des actions civilo-militaires  | -                 | Chef du groupement interarmées des actions civilo-militaires | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés au sein d'un organisme interarmées (OIA) ou d'un organisme à vocation interarmées (OVIA)                       | -                 | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés en préfecture au sein de la coordination de lutte antiterroriste   | Autorité d'emploi | -  | Commandant de région ou commandant adjoint de région                | -   | Commandant de région ou commandant adjoint de région            |
| Officiers affectés dans un état-major de réaction rapide  | Autorité d'emploi | -  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officiers affectés à l'inspection générale de l'armée de l'air – Bureau de standardisation du maintien de la navigabilité (BSMIN) | -                 | Autorité d'emploi  | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés à la cellule plongée humaine et intervention sous la mer (CEPHISMER)   | -                 | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |

(1) A défaut, l'attaché de sécurité intérieure adjoint.

(2) L'appréciation est établie selon les règles en vigueur dans l'institution d'accueil. À défaut, l'appréciation selon le modèle accessible via Agorha.

(3) Selon l'affectation du militaire noté : - Directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) / - Directeur des formations d'élèves (DFE) / - Directeur général de la formation militaire (DGFm).

(4) Lorsque la formation n'est pas un équivalent CID géré par l'EMA.

(5) S'il est officier de la gendarmerie nationale. A défaut, lire adjoint.

(6) Les fusions de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 11

Présidence de la République

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION   | NOTATEUR JURIDIQUE                        | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)             |
|---|--|---|---|
| Commandant militaire  | Directeur du cabinet de la présidence de la République | Major général de la gendarmerie nationale | Major général de la gendarmerie nationale |
| Commandant militaire en second et adjoint                         | -  | Commandant militaire                      | Commandant militaire                      |
| Officiers affectés aux services de la présidence de la République | -  | Commandant militaire                      | Commandant militaire                      |

| AFFECTATION   | APPRECIATION | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1) |
|---|--------------|----------------------|-------------------------------|
| Officier de sécurité de la présidence de la République  | -            | Commandant militaire | Commandant militaire          |
| (1) Les fusionnements de 1 <sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement », « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »). |              |                      |                               |

CHAPITRE 12

Services relevant du Premier ministre

| AFFECTATION   | APPRECIATION                             | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON  | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                 | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                  |
|---|--|--|---|---|--|
| Officiers affectés au cabinet militaire   | -  | -  | Chef de cabinet militaire   | -   | Chef de cabinet militaire                      |
| Commandant militaire de l'hôtel Matignon  | Chef de cabinet civil                    | Chef de cabinet militaire                                      | Commandant de la garde républicaine                               | -   | Commandant de la garde républicaine            |
| Commandant militaire en second de l'hôtel Matignon  | Commandant militaire de l'hôtel Matignon | Chef de cabinet militaire                                      | Commandant de la garde républicaine                               | -   | Commandant de la garde républicaine            |
| Officier de liaison au service de permanence et de veille opérationnelle  | Autorité d'emploi                        | Autorité d'emploi  | Commandant de la garde républicaine                               | -   | Commandant de la garde républicaine            |
| Adjoint gendarmerie à la personnalité qualifiée   | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Officiers affectés au groupement interministériel de contrôle (GIC)   | Autorité d'emploi                        | Chef du bureau des affaires criminelles                        | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Officiers affectés à la Délégation à la Sécurité Routière (DSR)   | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Officiers affectés au service de l'information stratégique et de la sécurité économique   | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                   | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                   | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Chargé de mission à l'observatoire national de la sécurité routière à la délégation à la sécurité routière et à la circulation routière | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Officiers affectés à la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives                              | Autorité d'emploi                        | Chef du bureau de la police judiciaire                         | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Officiers affectés au secrétariat général de la mer   | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Officiers affectés au secrétariat général des affaires européennes  | Autorité d'emploi                        | Sous-directeur de la coopération multilatérale et partenariale | Directeur de la coopération internationale (1)                    | -   | Directeur de la coopération internationale (1) |

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION                 | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                     |
|--|------------------------------|-------------------------|---|---|---|
| Officiers affectés au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)                  | -                            | Autorité d'emploi       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Sous-directeur de la prospective et de la planification de la sécurité du (SGDSN)                            | Autorité d'emploi            | -                       | Major général de la gendarmerie nationale                           | -   | Major général de la gendarmerie nationale         |
| Chargé de mission « action territoriale » - Agence nationale de sécurité des systèmes d'informations (ANSSI) | Autorité d'emploi            | -                       | Chef du ST(SI) <sup>2</sup> (1)                                     | -   | Chef du ST(SI) <sup>2</sup> (1)                   |
| Officier de liaison au groupement d'intérêt public "action contre la cybermalveillance"                      | Chef de la mission numérique | Autorité d'emploi       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers affectés à l'INHESJ  | Directeur de l'INHESJ        | -                       | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Conseiller gendarmerie auprès de la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes    | Autorité d'emploi            | -                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officier affecté à la commission nationale de contrôle des techniques de renseignement                       | -                            | -                       | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Directeur des opérations et de l'emploi           |

(1) S'il est officier de la gendarmerie nationale. A défaut, lire adjoint.

(2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 13

Services relevant du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                               | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                  |
|--|---|---|---|---|--|
| Conseiller technique auprès du haut fonctionnaire de défense                                       | Autorité d'emploi                                     | -   | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi        |
| Sous-directeur ou sous-directeur adjoint affecté à la coopération de sécurité et de défense (DCSD) | Directeur de la coopération de sécurité et de défense | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (1) |
| Officiers affectés à la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)               | Sous-directeur à la DCSD                              | Directeur de la coopération de sécurité et de défense | Directeur de la coopération internationale (1)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (1) |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION  | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                  | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                   |
|---|---|--|---|---|---|
| Officiers au sein d'une mission de coopération en qualité de chef de DCM  | Autorité d'emploi   | -  | Directeur de la coopération internationale (1)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                  |
| Coopération militaire technique : Chef de détachement ou de projet gendarmerie  | Directeur de la coopération de sécurité et de défense                                   | Attaché de sécurité intérieure           | Directeur de la coopération internationale (1)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                  |
| Coopération militaire technique : Coopérants militaires techniques n'ayant pas de chef de détachement ou chef de projet | Directeur de la coopération de sécurité et de défense                                   | Attaché de sécurité intérieure           | Directeur de la coopération internationale (1)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                  |
| Coopération militaire technique : Coopérants militaires techniques ayant un chef de détachement ou chef de projet       | Attaché de sécurité intérieure et directeur de la coopération de sécurité et de défense | Chef de détachement ou chef de projet    | Directeur de la coopération internationale (1)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                  |
| Officiers affectés au centre d'analyse et de prévision (CAP)  | -   | Directeur du CAP                         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés à la valise diplomatique   | -   | Sous-directeur de la valise diplomatique | Commandant de la garde républicaine                                 | -   | Commandant de la garde républicaine                             |
| Officiers affectés à la direction de la sécurité diplomatique et de la défense  | Autorité d'emploi   | -  | Commandant de la gendarmerie d'outre-mer                            | -   | Commandant de la gendarmerie d'outre-mer                        |
| Conseillère technique placée pour emploi auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères                      | -   | -  | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Sous-directeur de la gestion du personnel                           | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |

(1) S'il est officier de la gendarmerie nationale. A défaut, lire adjoint.

(2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 14  
Services du ministère de l'intérieur

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION               | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (5)                             |
|--|----------------------------|-------------------------|---|-----------------------------------|---|
| Officiers affectés à l'IGA   | Autorité d'emploi          | -                       | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale | -                                 | Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale |
| Chargé de mission auprès du conseiller pour la sécurité auprès du ministre de l'intérieur (MININT) | -                          | -                       | Conseiller pour la sécurité auprès du MININT              | -                                 | Conseiller pour la sécurité auprès du MININT              |
| Autres officiers affectés au cabinet du MININT   | -                          | -                       | Conseiller pour la sécurité auprès du MININT              | -                                 | Conseiller pour la sécurité auprès du MININT              |
| Chargé de mission « suivi de   | Conseiller diplomatique du | -                       | Chef de cabinet DGGN                                      | -                                 | Chef de cabinet DGGN                                      |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION                             | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                 | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (5)             |
|---|--|-------------------------|---|---|---|
| la négociation européenne et internationale » au secrétariat permanent de la fonction européenne et internationale                  | MININT                                   |                         |   |   |   |
| Officiers affectés à la cellule de coordination des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) | Autorité d'emploi                        | -                       | Chef de cabinet DGGN  | -   | Chef de cabinet DGGN                      |
| Officiers affectés à la DLPAJ   | Autorité d'emploi                        | -                       | Sous-directeur de la DGGN (1) (2) (3)                             | Sous-directeur de la DGGN (1) (2) (3)                             | Directeur de la DGGN (1) (2) (3)          |
| Adjoint au chef de la mission de gouvernance ministérielle des systèmes d'information et de communication                           | -  | -                       | Major général de la gendarmerie nationale                         | -   | Major général de la gendarmerie nationale |
| Officiers servant à la mission de gouvernance ministérielle des systèmes d'information et de communication au MININT                | Autorité d'emploi                        | -                       | Chef du ST(SI) <sup>2</sup> (4)                                   | -   | Chef du ST(SI) <sup>2</sup> (4)           |
| Officier adjoint au chef du service central du renseignement territorial (SCRT)   | Autorité d'emploi                        | -                       | Directeur des opérations et de l'emploi                           | -   | Directeur des opérations et de l'emploi   |
| Officiers affectés au service central du renseignement territorial (SCRT)   | Autorité d'emploi                        | -                       | Officier adjoint au chef du SCRT                                  | -   | Directeur des opérations et de l'emploi   |
| Officiers affectés à la direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT)  | Autorité d'emploi                        | -                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi   |
| Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) – Officier de liaison au secrétariat permanent         | Autorité d'emploi                        | -                       | Directeur des opérations de l'emploi                              |   | Directeur des opérations et de l'emploi   |
| Officiers affectés à la mission de lutte anti-drogue  | Autorité d'emploi                        | -                       | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi   |
| Référent gendarmerie au sein de la mission chargée de la modernisation et de la simplification (MMS)                                | Autorité d'emploi                        | -                       | Major général de la gendarmerie nationale                         | -   | Major général de la gendarmerie nationale |
| Chef du bureau des affaires immobilières de la gendarmerie nationale à la sous-direction des affaires immobilières (DEPAFI)         | Sous-directeur des affaires immobilières | Directeur de la DEPAFI  | Directeur des soutiens et des finances                            | -   | Directeur des soutiens et des finances    |

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION                             | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                  | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (5)                                   |
|--|--|--|---|---|---|
| Autres officiers du bureau des affaires immobilières de la gendarmerie nationale à la sous-direction des affaires immobilières (DEPAFI)                  | -  | Chef de bureau                           | Sous-directeur des affaires immobilières                            | Sous-directeur des affaires immobilières                            | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Officier affecté au bureau de la synthèse, du patrimoine et de la stratégie à la sous-direction des affaires immobilières (DEPAFI)                       | Autorité d'emploi                        | Sous-directeur des affaires immobilières | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Chargé de mission auprès du directeur de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières (DEPAFI)                               | -  | Directeur de la DEPAFI                   | Directeurs des soutiens et des finances                             | -   | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Officier de liaison auprès de la direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières (DEPAFI)                          | Sous-directeur des affaires immobilières | -  | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Officier affecté au secrétariat général – Délégation à l'information et à la communication   | Autorité d'emploi                        | -  | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA                     | -   | Conseiller pour la communication, chef du SIRPA                 |
| Officiers affectés au service du haut fonctionnaire de défense   | -  | Haut fonctionnaire de défense            | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés au service du haut fonctionnaire de défense – Sous-direction de la protection du ministère  | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officiers affectés au service du haut fonctionnaire de défense – Sous-direction de la protection du ministère – Pôle sécurité des systèmes d'information | Autorité d'emploi                        | -  | Chef du ST(S) <sup>2</sup> (4)                                      | -   | Chef du ST(S) <sup>2</sup> (4)                                  |
| Officier affecté en qualité de chef de cabinet adjoint au secrétariat à l'intérieur et aux collectivités locales   | Autorité d'emploi                        | -  | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officier affecté à la direction des ressources humaines du MININT  | Autorité d'emploi                        | -  | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale     | -   | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier affecté à la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel   | Autorité d'emploi                        | -  | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                     | Sous-directeur de l'accompagnement du personnel                     | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |



| AFFECTATION  | APPRÉCIATION      | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON                 | NOTAIRE JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (5)           |
|--|-------------------|---|---|---|---|
| Officier affecté à la tête de la coordination nationale des GIR  | Autorité d'emploi | -                                       | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier affecté à la coordination nationale des GIR en qualité d'adjoint  | Autorité d'emploi | Chef de la MLG-DCPJ                     | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier affecté au Maritime analysis and operations center – narcotics (MAOCN) à Lisbonne                                   | Autorité d'emploi | Chef du bureau des affaires criminelles | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Chef de la mission de liaison de la gendarmerie auprès de la DCPJ (MLG-DCPJ)   | Autorité d'emploi | -                                       | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Autres officiers servant au sein de la DCPJ (hors offices centraux) et à EUROPOL   | Autorité d'emploi | -                                       | Chef de la MLG-DCPJ   | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Chef d'office central gendarmerie  | -                 | -                                       | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Chef d'office central police   | Autorité d'emploi | -                                       | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Autres officiers servant dans un office gendarmerie  | -                 | -                                       | Chef de l'office  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Autres officiers servant dans un office police   | -                 | -                                       | Chef de l'office (6)  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Autres représentants de la gendarmerie ou officiers de liaison DCPAF (dont le pôle analyse et gestion opérationnelle – PAGO) | Autorité d'emploi | -                                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière             | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Représentant gendarmerie auprès de l'unité de coordination des forces mobiles  | -                 | -                                       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection           | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier de liaison auprès de l'unité de coordination des forces mobiles   | -                 | -                                       | Représentant gendarmerie auprès de l'unité de coordination des forces mobiles | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officiers affectés au sein de l'autorité de coordination des transports en commun  | Autorité d'emploi | -                                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière             | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier affecté à l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT) en qualité d'adjoint                          | Autorité d'emploi | -                                       | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Autres officiers affectés à l'UCLAT  | -                 | Adjoint au chef de l'UCLAT              | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier affecté au sein de l'antenne de l'unité de  | Autorité d'emploi | Adjoint au chef de l'UCLAT              | Sous-directeur de la police judiciaire  | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi |



| AFFECTATION   | APPRECIATION       | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (5)                     |
|---|--------------------|-------------------------|---|---|---|
| coordination de la lutte antiterroriste de Pau  |                    |                         |   |   |   |
| Conseiller technique auprès du haut fonctionnaire de défense  | Autorité d'emploi  | -                       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers affectés à la direction de la défense et de la sécurité civiles                             | Autorité d'emploi  | -                       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers affectés à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) | Autorité d'emploi  | -                       | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers de liaison affectés au comité interministériel de la prévention de la délinquance           | Autorité d'emploi  | -                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers affectés à l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA)               | Autorité d'emploi  | -                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Directeur du centre automatisé de constatation des infractions routières (CACIR)                      | Autorité d'emploi  | -                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Adjoint au directeur du CACIR   | Directeur du CACIR | -                       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers affectés à la préfecture de police de sécurité secrétariat général de la zone de défense    | Autorité d'emploi  | -                       | Commandant de région de gendarmerie Ile de France                   | -   | Commandant de région de gendarmerie Ile de France |
| Officier affecté au service national des enquêtes administratives de sécurité                         | -                  | -                       | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Attaché de sécurité intérieure  | Ambassadeur        | -                       | Directeur de la coopération internationale (4)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (4)    |
| Attaché de sécurité intérieure adjoint  | Ambassadeur        | -                       | Directeur de la coopération internationale (4)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (4)    |
| Assistant officier d'attaché de sécurité intérieure   | -                  | -                       | Directeur de la coopération internationale (4)                      | -   | Directeur de la coopération internationale (4)    |

(1) Selon les fonctions exercées par le militaire noté. Les sous-directions concernées sont : la sous-direction de la politique des ressources humaines ; la sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière ; la sous-direction de la police judiciaire.

(2) Pour les officiers relevant de la sous-direction de la police judiciaire, un premier degré de notation est établi par le chef du bureau de la police judiciaire.

(3) Pour les officiers affectés à la sous-direction du conseil juridique et du contentieux, bureau du contentieux statutaire et de la protection juridique des fonctionnaires, lire l'adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale.

(4) S'il est officier de la gendarmerie nationale. A défaut, lire adjoint.

(5) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

(6) S'il est officier de la gendarmerie nationale. A défaut, chef de la MLG

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION   | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON   | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                     |
|---|--|---|---|---|
| Attaché de gendarmerie, conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'UE (RPFUE) | Chef de la cellule « justice et affaires intérieures » (JA) auprès de la représentation française auprès de l'UE | Sous-directeur de la coopération multilatérale et partenariale      | Directeur de la coopération internationale (1)                      | Directeur de la coopération internationale (1)    |
| Officiers affectés dans des structures de planification du Service européen pour l'action extérieure                  | Directeur de la structure  | Sous-directeur de la coopération multilatérale et partenariale      | Directeur de la coopération internationale (1)                      | Directeur de la coopération internationale (1)    |
| Conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France pour l'OSCE                                    | Ambassadeur  | Sous-directeur de la coopération multilatérale et partenariale      | Directeur de la coopération internationale (1)                      | Directeur de la coopération internationale (1)    |
| Unité 2C Coopération policière et douanière au sein du conseil de l'UE  | Chef de l'unité police   | Sous-directeur de la coopération multilatérale et partenariale      | Directeur de la coopération internationale (1)                      | Directeur de la coopération internationale (1)    |
| Agence nationale des titres sécurisés - Chargé de mission   | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Chargé de mission sécurité à la délégation générale à l'outre-mer   | Autorité d'emploi  | -   | Commandant de la gendarmerie outre-mer                              | Commandant de la gendarmerie outre-mer            |
| Officier affecté à la Délégation aux Coopération de Sécurité  | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officier de liaison auprès du préfet - cellule de lutte contre la cybercriminalité                                    | Autorité d'emploi  | Commandant du PJGN  | -   | Commandant du PJGN                                |
| Analyste au centre de veille  | -  | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officiers affectés au service central des armes   | -  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| Officier de liaison au service national des enquêtes administratives de sécurité                                      | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| <b>Centre des hautes études du ministère de l'intérieur (CHEMI)</b>   |  |   |   |   |
| Directeur des relations extérieures   | Directeur du CHEMI   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Directeur adjoint   | Directeur du CHEMI   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| Auditeurs gendarmerie   | Directeur du CHEMI   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale                   | -   | Commandant des écoles de la gendarmerie nationale |
| <b>Centre national civilo-militaire de formation à l'entraînement NRBC</b>  |  |   |   |   |
| Officiers affectés au centre  | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi           |
| <b>Délégation aux victimes (DAV)</b>  |  |   |   |   |
| Officiers affectés à la DAV   | Autorité d'emploi  | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi           |

(1) S'il est officier de la gendarmerie nationale. A défaut, lire adjoint.

(2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 15

Services relevant du ministère de la justice

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION      | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON          | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                 | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                       |
|---|-------------------|----------------------------------|---|---|---|
| Officiers affectés à la grande chancellerie de la légion d'honneur  | Autorité d'emploi | -                                | Major général de la gendarmerie nationale                         | -   | Major général de la gendarmerie nationale           |
| Commandant militaire du palais de justice de Paris  | Autorité d'emploi | -                                | Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France               | -   | Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France |
| Autres officiers affectés au palais de justice de Paris   | -                 | -                                | Commandant militaire du palais                                    | -   | Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France |
| Officier affecté au service de renseignement pénitentiaire  | -                 | -                                | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                   | -   | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| Officier de liaison auprès de la DACG   | Autorité d'emploi | Chef du bureau police judiciaire | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| Officiers affectés à la mission de préfiguration auprès de la délégation interministérielle aux interceptions judiciaires (DIJ) | Autorité d'emploi | Chef du bureau police judiciaire | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)   | Autorité d'emploi | Chef BAC                         | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Sous-directeur de la police judiciaire                            | Directeur des opérations et de l'emploi             |
| Conseiller gendarmerie auprès du délégué interministériel de l'aide aux victimes  | Autorité d'emploi | -                                | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi             |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 16

Services relevant des présidences de l'Assemblée nationale et du Sénat

| AFFECTATION          | APPRÉCIATION      | 1 <sup>ER</sup> ÉCHELON        | NOTATEUR JURIDIQUE                  | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)       |
|----------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Commandant militaire | Autorité d'emploi | -                              | Commandant de la garde républicaine | Commandant de la garde républicaine |
| Autres officiers     | -                 | Commandant militaire du palais | Commandant de la garde républicaine | Commandant de la garde républicaine |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 17  
Services relevant d'autres ministères

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION                          | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                       | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                      |
|--|---------------------------------------|---|---|--|
| Officier affecté au sein de la mission militaire de la représentation permanente de la France auprès de l'organisation des Nations Unies à New-York                        | Chef de la mission militaire          | Directeur de la coopération internationale (1)                          | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                     |
| Officiers affectés à INTERPOL  | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| SNCF - Officier de liaison   | Directeur de la sécurité              | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière       | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière       | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Officiers affectés à la SNCF - Cellule coopération opérationnelle  | -                                     | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Chargé de mission au conseiller technique EDF (Direction de la sécurité du groupe) et officier de liaison EDF  | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Officier de liaison affecté à Enedis   | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Officier de liaison à la mission permanente de sécurité de la direction production ingénierie  | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Chargé de mission au conseiller technique GDF  | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Officier délégué du préfet pour la politique de la ville – de la cohésion des territoires  | Préfet                                | Commandant de région de rattachement                                    | -   | Commandant de région de rattachement                               |
| Officier affecté à la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains                        | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Officiers affectés au sein de services relevant d'autres ministères et dont la mission relève de l'une des directions de la DGGN   | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté | Sous-directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté | Directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté |
| Rapporteur à la Cour des comptes   | Président de la chambre d'affectation | Sous-directeur administratif et financier                               | Sous-directeur administratif et financier                               | Directeur des soutiens et des finances                             |
| Chef de la mission de protection contre le terrorisme au ministère de la transition écologique et solidaire – Service de défense, de sécurité et d'intelligence économique | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection     | Directeur des opérations et de l'emploi                            |
| Officier de liaison affecté au sein de la cellule de traitement du renseignement et action contre les  | Autorité d'emploi                     | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Sous-directeur de la police judiciaire                                  | Directeur des opérations et de l'emploi                            |

| AFFECTATION   | APPRÉCIATION              | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)                                   |
|---|---------------------------|---|---|---|
| circuits financiers clandestins (TRACFIN)   |                           |   |   |   |
| Adjoint au chef d'un bureau à la direction du budget  | Chef de la sous-direction | Sous-directeur administratif et financier                           | Sous-directeur administratif et financier                           | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Adjoint au chef d'un bureau à la direction générale de l'administration et de la fonction publique                                    | Autorité d'emploi         | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Sous-directeur de la politique des ressources humaines              | Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale |
| Officier de liaison à la direction de l'immobilier de l'Etat  | Autorité d'emploi         | Chef du bureau programmation immobilière                            | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Officier affecté au ministère de la transition écologique et solidaire – Département de la planification de défense et de sécurité    | Autorité d'emploi         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Conseiller technique au secrétariat général du ministère de la transition écologique et solidaire                                     | Autorité d'emploi         | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Adjoint au chef du service de défense, de sécurité et d'intelligence économique au ministère de la transition écologique et solidaire | Autorité d'emploi         | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Sous-directeur chef du département de la sécurité nucléaire   | Autorité d'emploi         | Directeur des opérations et de l'emploi                             | -   | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Autres officiers affectés au département de la sécurité nucléaire   | Autorité d'emploi         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Délégation interministérielle pour le développement de l'offre de logements (DIDOL) – Conseiller spécial                              | Autorité d'emploi         | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Conseiller gendarmerie auprès du directeur interministériel aux grands événements sportifs  | Autorité d'emploi         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officier de liaison consultant senior manager gestion de crise au sein de Sopra Steria  | -                         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Chargé de mission à la direction de la prévention et protection du groupe Renault   | -                         | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Officier de liaison délégation au contrôle de la banque de France   | -                         | Sous-directeur administratif et financier                           | Sous-directeur administratif et financier                           | Directeur des soutiens et des finances                          |
| Chargé de mission à la délégation nationale de lutte contre la fraude   | -                         | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi                         |
| Chargée de secteur auprès de l'agence anti-corruption   | -                         | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Sous-directeur de la police judiciaire                              | Directeur des opérations et de l'emploi                         |

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                   | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (2)           |
|--|--------------|---|---|---|
| Directeur adjoint militaire auprès du délégué au contrôle gouvernemental du haut commissariat à l'énergie atomique | -            | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier de liaison auprès du haut fonctionnaire de défense et de sécurité   | -            | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière   | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier de liaison au conseil national de contrôle de technique de renseignement                                  | -            | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle                     | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier de liaison à la direction générale des finances publiques   | -            | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Sous-directeur de l'immobilier et du logement                       | Directeur des soutiens et des finances  |

(1) S'il est officier de la gendarmerie. A défaut, lire adjoint.  
 (2) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agotha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 18

Structures communes « police-gendarmerie »

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION       | NOTATEUR JURIDIQUE                             | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (12)                 |
|--|--------------------|--|-----------------------------------|--|
| <b>Direction de la coopération internationale (DCI)</b>  |                    |  |                                   |  |
| Chargé de mission, officier communication  | -                  | Directeur de la coopération internationale (1) | -                                 | Directeur de la coopération internationale (1) |
| Sous-directeur adjoint   | -                  | Directeur de la coopération internationale (1) | -                                 | Directeur de la coopération internationale (1) |
| Chef de division   | -                  | Sous-directeur (1)                             | Sous-directeur (1)                | Directeur de la coopération internationale (1) |
| Chef de bureau – Chef de bureau adjoint  | -                  | Chef de division (1)                           | Sous-directeur (1)                | Directeur de la coopération internationale (1) |
| Autres officiers des sous-directions   | -                  | Chef de division (1)                           | Sous-directeur (1)                | Directeur de la coopération internationale (1) |
| <b>Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST(SI))<sup>2</sup></b> |                    |  |                                   |  |
| Sous-directeurs  | -                  | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    | -                                 | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    |
| Chargés de mission rattachés directement au chef du ST(SI) <sup>2</sup>                                      | -                  | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    | -                                 | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    |
| Chargés de projets rattachés directement au chef du ST(SI) <sup>2</sup>                                      | -                  | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    | -                                 | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    |
| Adjoint au chef de la mission de la politique de l'innovation et des partenariats technologiques (MPIPT)     | Chef de la MPIPT   | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    | -                                 | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    |
| Adjoint aux sous-directeurs, chefs de bureau   | Sous-directeur (2) | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    | -                                 | Chef du ST(SI) <sup>2</sup>                    |



| AFFECTATION   | APPRÉCIATION                                | NOTAIRE JURIDIQUE                      | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (12)         |
|---|---|--|-----------------------------------|--|
| Chargé de projet rattaché à un sous-directeur   | -   | Sous-directeur                         | Sous-directeur                    | Chef du ST (S) <sup>2</sup>            |
| Adjoints chefs de bureau  | -   | Chef de bureau                         | Sous-directeur                    | Chef du ST (S) <sup>2</sup>            |
| Officiers affectés dans les sections  | Chef de section (2)                         | Chef de bureau                         | Sous-directeur                    | Chef du ST (S) <sup>2</sup>            |
| <b>Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)</b>                          |   |  |                                   |  |
| Officier de liaison   | Autorité d'emploi                           | Chef de la MPP                         | -                                 | Chef de la MPP                         |
| <b>Service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI)</b> |   |  |                                   |  |
| Adjoint au chef de service (3)  | Chef du SAELSI                              | Directeur des soutiens et des finances | -                                 | Directeur des soutiens et des finances |
| Officiers directement rattachés au chef de service  | -   | Chef du SAELSI (3) (4)                 | -                                 | Chef du SAELSI (3) (4)                 |
| Sous-directeur (5) – adjoint au sous-directeur (3)  | Sous-directeur (6)                          | Chef du SAELSI (3) (4)                 | -                                 | Chef du SAELSI (3) (4)                 |
| Chef de bureau, de mission ou de centre   | Sous-directeur (6)                          | Chef du SAELSI (3) (4)                 | -                                 | Chef du SAELSI (3) (4)                 |
| <b>Service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI)</b> |   |  |                                   |  |
| Adjoint chef de bureau, de centre ou de mission (11)  | Chef de bureau, de centre ou de mission (6) | Sous-directeur (3) (7)                 | Sous-directeur (3) (7)            | Chef du SAELSI (3) (4)                 |
| Officiers affectés dans les sections  | -   | Chef de bureau (3) (8) (9)             | Sous-directeur (3) (7)            | Chef du SAELSI (3) (4)                 |
| Officiers à l'ECLPN   | -   | Sous-directeur (3) (7) (10)            | Sous-directeur (3) (7)            | Chef du SAELSI (3) (4)                 |

(1) S'il s'agit d'un officier de la gendarmerie nationale ; à défaut, lire le sous-directeur, le sous-directeur adjoint ou l'officier supérieur, chargé de mission.

(2) S'il existe, que l'autorité soit d'origine PN ou GN.

(3) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie nationale.

(4) A défaut, lire l'adjoint « gendarmerie » au chef de service.

(5) Lorsque le sous-directeur n'est pas également adjoint au chef du SAELSI.

(6) S'il existe, que l'autorité soit civile ou militaire.

(7) A défaut, lire le sous-directeur adjoint « gendarmerie ».

(8) A défaut, lire le sous-directeur dont relève le militaire, à condition qu'il soit gendarme ; sinon, le sous-directeur adjoint « gendarmerie ».

(9) Lorsque la section est directement rattachée au sous-directeur, lire le sous-directeur dont relève le militaire, à condition qu'il soit gendarme ; sinon, le sous-directeur adjoint « gendarmerie ».

(10) Ces officiers font l'objet d'une fiche d'appréciation dont le modèle est accessible via Agorha, par le directeur de l'Établissement Central de la Logistique de la Police Nationale.

(11) Ou chargé de projet rattaché directement à un sous-directeur et officiers affectés au sein d'une mission.

(12) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agorha (menu « notateur », onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

CHAPITRE 19

Représentation des collectivités territoriales

| AFFECTATION  | APPRECIATION      | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                 | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)           |
|--|-------------------|---|---|---|
| Officiers affectés à l'association des maires de France  | Autorité d'emploi | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi |
| Officier affecté à l'assemblée des départements de France  | Autorité d'emploi | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi |
| (1) Les fusionnements de 1 <sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Aogorha (menu « notateur » ; onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »). |                   |   |   |   |

CHAPITRE 20

Personnels en détachement

| AFFECTATION  | NOTATEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | NOTATEUR JURIDIQUE                             | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU                                 | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)                                  |
|--|---------------------------------|--|---|--|
| Officiers détachés d'office au CNAPS   | -                               | Autorité d'emploi                              | Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière | Directeur des opérations et de l'emploi                        |
| Officiers détachés à la demande  | -                               | -  | -   | Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale |
| Officiers détachés d'office à l'étranger   | Autorité d'emploi               | Directeur de la coopération internationale (1) | -   | Directeur de la coopération internationale (1)                 |
| (1) Les fusionnements de 1 <sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Aogorha (menu « notateur » ; onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »). |                                 |  |   |  |

CHAPITRE 21

Cas particuliers des officiers dont l'affectation n'est pas prévue dans les précédentes annexes

| AFFECTATION  | APPRECIATION                  | NOTATEUR JURIDIQUE   | FUSIONNEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU            | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)   |
|--|-------------------------------|--|--|---|
| Officiers affectés hors gendarmerie  | Autorité d'emploi             | Sous-directeur dont relève le militaire noté   | Sous-directeur dont relève le militaire noté | Directeur dont relève le militaire noté   |
| Officiers affectés en gendarmerie  | Supérieur hiérarchique direct | Commandant de région, commandant adjoint de région,* ou sous-directeur dont relève le militaire noté | -  | Commandant de région, commandant adjoint de région, ou sous-directeur dont relève le militaire noté |
| (1) Les fusionnements de 1 <sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Aogorha (menu « notateur » ; onglet « avancement » ; « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »). |                               |  |  |   |



## PARTIE 2

## Chaînes de notation applicables aux officiers de la gendarmerie nationale mandatés pour la concertation

| AFFECTATION  | APPRÉCIATION   | NOTATEUR 1 <sup>ER</sup> NIVEAU | NOTATEUR JURIDIQUE  | FUSIONNEUR DERNIER NIVEAU (1)  |
|--|--|---------------------------------|---|--|
| Conseiller concertation de premier niveau (CC1) et vice conseiller (2) | Autorité auprès de laquelle le CC1 exerce son mandat | -                               | Autorité hiérarchique immédiatement supérieure à celle auprès de laquelle le CC1 est institué | Commandant de la formation administrative, directeur, chef de service, de mission, du cabinet, de l'inspection ou directeur adjoint de la DCI auprès duquel ils sont rattachés |
| Conseiller concertation de premier niveau (CC2) et vice-conseiller (3) | Autorité auprès de laquelle le CC2 exerce son mandat | -                               | Autorité hiérarchique immédiatement supérieure à celle auprès de laquelle le CC2 est institué | Commandant de la formation administrative, directeur, chef de service, de mission, du cabinet, de l'inspection ou directeur adjoint de la DCI auprès duquel ils sont rattachés |
| Conseiller concertation de premier niveau (CC3) et vice-conseiller     | -  | -                               | Autorité auprès de laquelle le CC3 exerce son mandat  | Commandant de la formation administrative, directeur, chef de service, de mission, du cabinet, de l'inspection ou directeur adjoint de la DCI auprès duquel ils sont rattachés |
| Officiers élus au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)    | -  | Secrétaire général du CSFM      | Commandant de formation administrative de rattachement  | Commandant de formation administrative de rattachement   |

(1) Les fusionnements de 1<sup>er</sup> et de dernier niveaux sont saisis sur le portail Agoria (menu « notateur », onglet « avancement » : « fusionnement 1 » et « fusionnement 2 » avec le périmètre « tous niveaux »).

(2) Le CC1 du SIRPA, de la MPP, du cabinet, de la DCI et de l'ICGN sont notés à un seul niveau par l'autorité auprès de laquelle ils exercent leur mandat.

(3) Les CC2 et vice-CC2 des formations ne disposant pas de CC3, en application de l'article 9 de l'arrêté du 23 juin 2016 relatif à la chaîne de concertation au sein de la gendarmerie nationale, sont notés par les autorités de notation définies pour les CC3.

Les CC2 et vice-CC2 de la DGGN sont notés à un seul niveau par le directeur ou chef de service auprès duquel ils exercent leur mandat.